



À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Entrepreneurs en construction

Voici les règles d'octroi de contrats pour ce secteur :

Pour les contrats dont le coût est estimé à moins de 25 000 \$, il y a invitation à soumissionner auprès de fournisseurs québécois choisis par les responsables des ministères et des organismes. Si vous désirez avoir accès à ces contrats, il est souhaitable de faire connaître vos services aux responsables des ministères et des organismes ([liste](#)).

Si vous désirez faire affaire avec la Société immobilière du Québec, vous devez connaître ses règles particulières d'octroi de contrats.

Pour l'octroi des contrats estimés à plus de 25 000 \$, l'appel d'offres sera public et apparaîtra au système électronique système électronique d'[appel d'offres](#) (SEAO).

- [Définitions](#)
- [Réglementation concernant la conclusion des contrats de construction](#)
- [Procédure générale d'appel d'offres dans le domaine de la construction](#)
- [Rôle et règles particulières de la Société immobilière du Québec](#)
- [Exigences des normes ISO 9000](#)
- [Pour nous joindre](#)

[▲ Haut de la page](#)



À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes


Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Responsables des ressources matérielles

(dernière mise à jour : octobre 2003)

La liste des responsables des ressources matérielles est disponible en format Acrobat  de la compagnie Adobe. Le logiciel [Acrobat Reader](#) d'Adobe est nécessaire pour la lecture du document PDF.

De plus, une version « Microsoft Word 97 » est aussi disponible pour vous permettre de produire des lettres personnalisées ou des étiquettes d'envoi.

[Liste des responsables en ressources matérielles](#)  [275 Ko]

[Ministères \(annuaire\)](#) (versionWord)

[Organismes publics \(annuaire\)](#) (versionWord)

 [Haut de la page](#)

comment faire affaire avec le gouvernement du QUÉBEC ?

LISTE DES RESPONSABLES DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Rédaction

Service du fichier

Révision

Direction des communications

Conception de la page couverture

Bleu Outremer

Édition

Direction des communications

Impression

Direction de la reprographie gouvernementale

Ministères et secrétariat

Madame Hélène Beaulieu
Directrice adjointe des ressources financières
et des ressources matérielles
**Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation**
200, chemin Sainte-Foy, 11^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Tél. : (418) 380-2100, poste 3698
Télécopieur : (418) 380-2173
helene.beaulieu2@agr.gouv.qc.ca

Monsieur Jacques Laflamme
Directeur des ressources matérielles
Ministère de l'Éducation
Édifce Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : (418) 643-6822
Télécopieur : (418) 643-8728
jacques.laflamme@meq.gouv.qc.ca

Monsieur André Drolet
Directeur des ressources matérielles
**Ministère de l'Emploi, de la Solidarité
sociale et de la Famille**
425, rue Saint-Amable, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Tél. : (418) 643-8475
Télécopieur : (418) 643-5188
andre.drolet@mesf.gouv.qc.ca

Monsieur Michel-André St-Amant
Chef du Service de la gestion des ressources
matérielles
Ministère de l'Environnement
Édifce Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 4^e étage
Boîte 98
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. : (418) 521-3939, poste 4408
Télécopieur : (418) 646-1305
michel-andre.st-amant@menv.gouv.qc.ca

Monsieur Pierre Lorentz
Directeur des ressources financières
**Ministère de la Culture et
des Communications**
225, Grande Allée Est
1^{er} étage, Bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Tél. : (418) 380-2301, poste 7151
Télécopieur : (418) 380-2302
pierre.lorentz@mcc.gouv.qc.ca

Monsieur Kévin Walsh
Directeur des ressources humaines,
budgétaires et matérielles
Ministère de la Justice
1200, route de l'Église, 8^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M1
Tél. : (418) 528-2235, poste 20031
Télécopieur : (418) 646-3899
kwalsh@justice.gouv.qc.ca

Monsieur Gustave Mailloux
Directeur des ressources matérielles par in-
térim
**Ministère de la Santé et
des Services sociaux**
1075, chemin Sainte-Foy, 2^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Tél. : (418) 266-8760
Télécopieur : (418) 266-8771
gustave.mailloux@msss.gouv.qc.ca

Monsieur Yvan Provencher
Chef de division
Ministère de la Sécurité publique
2525, boul. Wilfrid-Laurier, 9^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2
Tél. : (418) 646-1452
Télécopieur : (418) 644-4593
yvan.provencher@mss.gouv.qc.ca

Monsieur Philippe Parent
Ressources financières et services auxiliaires
**Ministère des Affaires municipales, du Sport
et du Loisir**
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Aile Cook, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3
Tél. : (418) 691-2015, poste 3351
Télécopieur : (418) 644-2487
philippe.parent@mamsl.gouv.qc.ca

Madame Nicole Paradis
Technicienne en administration
Ministère des Finances
12, rue Saint-Louis, bureau C.01
Québec (Québec) G1R 5L3
Tél. : (418) 691-2234
Télécopieur : (418) 691-2278
n.paradis@finances.gouv.qc.ca

Monsieur Jacques Bordeleau
Directeur des ressources matérielles
**Ministère des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration**
360, rue McGill, 5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9
Tél. : (514) 873-5284
Télécopieur : (514) 873-7794
jacques.bordeleau@mrci.gouv.qc.ca

Monsieur Jean Lefebvre
Direction des ressources matérielles
Ministère des Relations internationales
Édifice Hector-Fabre
525, boul. René-Lévesque Est, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 5R9
Tél. : (418) 649-2337
Télécopieur : (418) 649-2430
jean.lefebvre@mri.gouv.qc.ca

Madame Marie-France Bélanger
Directrice des ressources matérielles
**Ministère des Ressources naturelles,
de la Faune et des Parcs**
5700, 4^e Avenue Ouest, D-312
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Tél. : (418) 627-6280, poste 3429
Télécopieur : (418) 643-5928
marie-france.belanger@mrmfp.gouv.qc.ca

Monsieur Francis H. Porter
Chef du Service de la gestion
des ressources matérielles
Direction des contrats
et des ressources matérielles
Ministère des Transports
700, boul. René-Lévesque Est, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Tél. : (418) 643-5055
Télécopieur : (418) 644-0439
fhporter@mtq.gouv.qc.ca

Madame Johanne Lemelin
Service des ressources matérielles
Ministère du Conseil exécutif
Édifice H
875, Grande Allée Est, bureau 2.1004
Québec (Québec) G1R 4Y8
Tél. : (418) 644-1318
Télécopieur : (418) 643-5612
johanne.lemelin@cex.gouv.qc.ca

Madame Marlaine Côté
Directrice des ressources financières
et matérielles
**Ministère du développement économique
et régional**
710, place D'Youville, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Tél. : (418) 691-5971
Télécopieur : (418) 528-0392
marlaine.cote@mder.gouv.qc.ca

Monsieur Pierre Veilleux
Directeur des ressources matérielles
Ministère du Revenu
3800, rue Marly, Secteur 2.4.5
Sainte-Foy (Québec) G1X 4A5
Tél. : (418) 652-6801
Télécopieur : (418) 643-1347
ghislaine.durocher@mrq.gouv.qc.ca

Monsieur Yves Germain
Directeur des ressources financières
et matérielles
Ministère du Travail
200, chemin Sainte-Foy, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 5S1
Tél. : (418) 643-8796
Télécopieur : (418) 528-6058
yves.germain@travail.gouv.qc.ca

Madame Raymonde Devost
Directrice des ressources
matérielles
Secrétariat
du Conseil du trésor
Place Québec
900, boul. René-Lévesque Est, bureau 325
Québec (Québec) G1R 6B8
Tél. : (418) 643-2212
Télécopieur : (418) 643-6006
raymonde.devost@sct.gouv.qc.ca

Organismes publics

Monsieur Jean-René Gauthier
Responsable des ressources matérielles
Bibliothèque nationale du Québec
2275, rue Holt
Montréal (Québec) H2G 3H1
Tél. : (514) 873-1100, poste 459
Télécopieur : (514) 873-7510
jean-rené.gauthier@bnquebec.ca

Monsieur Yvon Lemay
Responsable des ressources matérielles
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifce Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Tél. : (418) 644-3992
Télécopieur : (418) 643-9474
yvon.lemay@bape.gouv.qc.ca

Madame Marilyn Gignac
Service des ressources matérielles
Bureau du coroner
Édifce Delta II
2875, boul. Wilfrid-Laurier, bur. 390
Sainte-Foy (Québec) G1V 5B1
Tél. : (418) 643-1845, poste 246
Télécopieur : (418) 643-6174
marilyn.gignac@msp.gouv.qc.ca

Monsieur Guy Synnott
Chef de groupe approvisionnement
Centre de recherche industrielle du Québec
333, rue Franquet
Sainte-Foy (Québec) G1P 4C7
Tél. : (418) 652-2259
Télécopieur : (418) 652-2228
guysynnott@criq.qc.ca

Monsieur Henri Côté
Technicien en administration
Comité de déontologie policière
2525, boul. Wilfrid-Laurier, bureau A-200
Sainte-Foy (Québec) G1V 4Z6
Tél. : (418) 528-0951
Télécopieur : (418) 528-0987
henri.cote@msp.gouv.qc.ca

Madame Mona Lord
Technicienne en administration
Commissaire à la déontologie policière
1200, route de l'Église, RC 20
Sainte-Foy (Québec) G1V 4Y9
Tél. : (418) 643-7897
Télécopieur : (418) 528-9473
mona.lord@msp.gouv.qc.ca

Monsieur Michel Hamelin
Ressources matérielles
Commission administrative des régimes de retraite et d'assurance
475, rue Saint-Amable, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5X3
Tél. : (418) 644-8810
Télécopieur : (418) 644-3839
michel.hamelin@carra.gouv.qc.ca

Monsieur Gilles Couture
Secrétaire général
Commission consultative de l'enseignement privé
1035, rue De La Chevrotière, 26^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : (418) 646-1249
Télécopieur : (418) 643-7752
commission.consultative@meq.gouv.qc.ca

Monsieur Alain Bouchard
Ressources matérielles
Commission d'accès à l'information
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 1.10
Québec (Québec) G1R 2G4
Tél. : (418) 528-7741
Télécopieur : (418) 529-3102
alain.bouchard@cai.gouv.qc.ca

Madame Francine Allard
Secrétaire administrative
**Commission d'évaluation
de l'enseignement collégial**
8, rue Cook, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5P4
Tél. : (418) 644-2927
Télécopieur : (418) 643-9019
francine.allard@ceec.gouv.qc.ca

Monsieur Pierre Jalbert
Responsable des services administratifs
Commission de la fonction publique
8, rue Cook, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5J8
Tél. : (418) 643-1425
Télécopieur : (418) 643-7264
pierre.jalbert@cfp.gouv.qc.ca

Monsieur François Lamarre
Chef du Service de l'approvisionnement
**Commission de la santé et de la sécurité
au travail**
524, rue Bourdages, bureau R-65
Québec (Québec) G1K 7E2
Tél. : (418) 266-4250, poste 5127
Télécopieur : (418) 266-4304
francois.lamarre@csst.qc.ca

Monsieur Robert Beaulieu
Responsable des ressources matérielles
**Commission de protection du territoire
agricole du Québec**
200-A, chemin Sainte-Foy, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Tél. : (418) 643-3314
Télécopieur : (418) 643-2261
robert.beaulieu@cpta.gouv.qc.ca

Maître Hélène Lavallée
Secrétaire et conseillère juridique
**Commission de reconnaissance
des associations d'artistes**
425, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 750
Montréal (Québec) H3A 3G5
Tél. : (514) 873-6012
Télécopieur : (514) 873-6267
tribunal@craa.gouv.qc.ca

Madame Murielle Daigle
Commission de toponymie
Édifice Marie-Guyart
Aile René-Lévesque
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5V8
Tél. : (418) 644-6598
Télécopieur : (418) 644-9466
murielle.daigle@toponymie.gouv.qc.ca

Monsieur Alvaro Torres
Responsable de la Division des ressources
matérielles et financières
**Commission des droits de la personne
et des droits de la jeunesse**
360, rue Saint-Jacques Ouest, 2^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1P5
Tél. : (514) 873-5146, poste 248
Télécopieur : (514) 864-1562
alvaro.torres@cddpdj.qc.ca

Monsieur Francis Lachance
Directeur des ressources matérielles
et des systèmes
Commission des lésions professionnelles
900, place D'Youville, bureau 700
Québec (Québec) G1R 3P7
Tél. : (418) 644-8609
Télécopieur : (418) 644-7592
francis.lachance@clp.gouv.qc.ca

Monsieur Jean Nobert
Chef du Service des ressources matérielles
Commission des normes du travail
400, boul. Jean-Lesage, 6^e étage, hall Est
Québec (Québec) G1K 8W1
Tél. : (418) 525-1671
Télécopieur : (418) 528-2219
jean.nobert@cmt.gouv.qc.ca

Madame Isabelle Blais
Responsable des ressources humaines
et matérielles
Commission des services juridiques
2, complexe Desjardins
Tour de l'Est, bureau 1404
Montréal (Québec) H5B 1B3
Tél. : (514) 873-3562, poste 236
Télécopieur : (514) 873-6948
iblais@csj.qc.ca

Monsieur Richard Coutu
Responsable du Service des ressources ma-
térielles
Commission des transports du Québec
545, boul. Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1
Tél. : (514) 873-1204
Télécopieur : (514) 864-6112
richard.coutu@ctq.gouv.qc.ca

Monsieur Jean-François Doutrelepon
Chef du Service des ressources matérielles
**Commission des valeurs mobilières
du Québec**
Tour de la Bourse, 22^e étage
800, place Victoria, C.P. 246
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Tél. : (514) 940-2150
Télécopieur : (514) 873-3090
jean-francois.doutrelepon@cvmq.com

Monsieur Éric Gagné
Responsable des ressources matérielles
Commission municipale du Québec
Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont
10, rue Pierre-Olivier Chauveau, Tour, 5^e étage,
Québec (Québec) G1R 4J3
Tél. : (418) 691-2014, poste 239
Télécopieur : (418) 644-4676
eric.gagne.cmq@mamsl.gouv.qc.ca

Madame Diane Trudel
Responsable de l'approvisionnement
**Commission québécoise des libérations
conditionnelles**
300, boul. Jean-Lesage, bureau 1.32A
Québec (Québec) G1K 8K6
Tél. : (418) 646-8340, poste 117
Télécopieur : (418) 643-7217
diane.trudel@misp.gouv.qc.ca

Madame Claudine Dumas
Adjointe à l'administration
**Conseil consultatif du travail
et de la main-d'oeuvre**
500, boul. René Lévesque Ouest
Bureau 9.400
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : (514) 873-2880
Télécopieur : (514) 873-1129
cctm@cctm.gouv.qc.ca

Madame Claudine Pichette
Responsable de la gestion
Conseil de la langue française
800, place D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
Tél. : (418) 644-2857
Télécopieur : (418) 644-7654
claudine.pichette@clf.gouv.qc.ca

Maître Jean-Pierre Marcotte
Secrétaire du Conseil
Conseil de la magistrature
Palais de Justice
300, boul. Jean-Lesage, bureau 5.12
Québec (Québec) G1K 8K6
Tél. : (418) 644-2196
Télécopieur : (418) 528-1581
jpmarcotte@justice.gouv.qc.ca

Monsieur Gérard Donnelly
Responsable de l'approvisionnement
Conseil de la santé et du bien-être
880, chemin Sainte-Foy, RC
Québec (Québec) G1S 2L2
Tél. : (418) 643-3040
Télécopieur : (418) 644-0654
gerard.donnelly@msss.gouv.qc.ca

Monsieur Richard Dionne
Secrétaire administratif
Conseil de la science et de la technologie
1200, route de l'Église, 3^e étage, local 3.45
Sainte-Foy (Québec) G1V 4Z2
Tél. : (418) 643-5331
Télécopieur : (418) 646-0920
richard.dionne@cst.gouv.qc.ca

Madame Martine Jore
Technicienne en administration
Conseil des relations interculturelles
500, boul. René-Lévesque Ouest, bur. 10.04
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : (514) 873-4796
Télécopieur : (514) 873-3469
martine.jore@conseilinterculturelle.gouv.qc.ca

Maître Jeanne Coutu
Directrice de l'administration
Conseil des services essentiels
800, place Victoria, 25^e étage
C.P. 365
Montréal (Québec) H4Z 1H9
Tél. : (514) 873-7246
Télécopieur : (514) 873-3839
jeanne.coutu@cse.gouv.qc.ca

Madame Johanne Asselin
Responsable de l'approvisionnement
Conseil du statut de la femme
8, rue Cook, bureau 300, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5J7
Tél. : (418) 644-9224
Télécopieur : (418) 643-8926
johanne.asselin@csf.gouv.qc.ca

Madame Michelle Caron
Technicienne en administration
Conseil supérieur de l'éducation
1175, avenue Lavigerie, bur. 180
Sainte-Foy (Québec) G1V 5B2
Tél. : (418) 643-3853
Télécopieur : (418) 644-2530
michelle.caron@cse.gouv.qc.ca

Monsieur Yvon Pradet
Responsable des ressources matérielles
Corporation d'hébergement du Québec
2535, boul. Wilfrid-Laurier, 5^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M3
Tél. : (418) 644-3600, poste 266
Télécopieur : (418) 644-2001
yvon.pradet@chq.gouv.qc.ca

Monsieur Alain Chaput
Chef du Service des achats
et gestion des stocks
**Corporation d'urgences-santé de la région
de Montréal métropolitain**
3232, rue Bélanger, 4^e étage
Montréal (Québec) H1Y 3H5
Tél. : (514) 723-5821
Télécopieur : (514) 723-5794
alain.chaput@urgences-sante.qc.ca

Monsieur Pierre Roy
Directeur des ressources financières
et matérielles
Curateur public
600, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 700
Montréal (Québec) H3B 4W9
Tél. : (514) 873-1789
Télécopieur : (514) 873-0150
pierre.roy@curateur.gouv.qc.ca

Madame Francine Deschesnes
Responsable des ressources matérielles
École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4
Tél. : (819) 293-8631, poste 255
Télécopieur : (819) 293-4018
fdeschesnes@enpq.qc.ca

Monsieur Claude Brouillette
Directeur des services administratifs
et financiers
Fonds de la recherche en santé du Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 3C6
Tél. : (514) 873-2114
Télécopieur : (514) 873-8768
cbrouillette@frsq.gouv.qc.ca

Monsieur Steve Gaudet
Chef du Service des ressources financières
**Fonds québécois de la recherche
sur la nature et les technologies**
140, Grande Allée Est, bureau 450
Québec (Québec) G1R 5M8
Tél. : (418) 643-8560, poste 3266
Télécopieur : (418) 643-1451
steve.gaudet@fqmnt-fqpsc.gouv.qc.ca

Madame Danielle Lavoie
Service des ressources matérielles et finan-
cières
**Inspecteur général des institutions
financières**
800, place D'Youville, bureau 705
Québec (Québec) G1R 4Y5
Tél. : (418) 528-9060
Télécopieur : (418) 528-6222
danielle.lavoie@igif.gouv.qc.ca

Monsieur Richard Delisle
Responsable de l'approvisionnement et
des services auxiliaires
Direction de l'administration
Institut de la statistique du Québec
200, chemin, Sainte-Foy, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Tél. : (418) 691-2400
Télécopieur : (418) 691-2417
richard.delisle@stat.gouv.qc.ca

Monsieur Julien Girard
Chef du Service des ressources financières
et de l'approvisionnement
**Institut de tourisme et d'hôtellerie
du Québec**
401, rue de Rigaud, 10^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P3
Tél. : (514) 282-5127
Télécopieur : (514) 873-8684
girard-julien@ithq.qc.ca

Monsieur Donald Néron
Directeur du budget et des ressources
matérielles
Investissement Québec-La Financière
1200, route de l'Église, bureau 500
Sainte-Foy (Québec) G1V 5A3
Tél.: (418) 643-5172
Télécopieur : (418) 646-9256
donald.neron@invest-quebec.com

Monsieur Richard Drouin
Responsable des achats
Service des ressources matérielles
La Financière agricole du Québec
930, chemin Sainte-Foy, 2^e étage
Québec (Québec) G1S 4Y6
Tél. : (418) 646-1123
Télécopieur : (418) 646-0040
richard.drouin@fadq.qc.ca

Monsieur Philippe Brillant
Responsable des ressources matérielles
et financières
Musée d'art contemporain de Montréal
185, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3X5
Tél. : (514) 847-6924
Télécopieur : (514) 847-6290
philippe.brillant@macm.org

Monsieur George Élie
Directeur
Service des ressources matérielles
Musée de la civilisation
16, rue de la Barricade
C.P. 155, succursale B
Québec (Québec) G1K 8W9
Tél. : (418) 643-2158
Télécopieur : (418) 646-9705
gelie@mcq.org

Monsieur Denis Turner
Chef du Service des ressources matérielles
**Musée national des beaux-arts
du Québec**
Parc-des-Champs-de-Bataille
Québec (Québec) G1R 5H3
Tél. : (418) 644-6460, poste 4441
Télécopieur : (418) 644-1067
yolande.st-pierre@mnbba.qc.ca

Madame Yolaine Marchand
Chef du Service de l'administration
Office québécois de la langue française
125, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X4
Tél. : (514) 873-3683
Télécopieur : (514) 873-2869
yolaine.marchand@oqlf.gouv.qc.ca

Madame Lise Gagnon
Responsable des services administratifs
Office de la protection du consommateur
400, boul. Jean-Lesage, bureau 450
Québec (Québec) G1K 8W4
Tél. : (418) 643-7369
Télécopieur : (418) 528-7167
lise.gagnon@opc.gouv.qc.ca

Madame Monique Caron
Secrétaire générale
**Office de la sécurité du revenu
des chasseurs et piégeurs cris**
Édifice Champlain
2700, boul. Wilfrid-Laurier, bureau 1110
Sainte-Foy (Québec) G1V 4K5
Tél. : (418) 643-7300
Télécopieur : (418) 643-6803

Monsieur Pierre Chabot
Direction des services de soutien à la gestion
**Office des personnes handicapées
du Québec**
309, rue Brock
Drummondville (Québec) J2B 1C5
Tél. : (819) 475-8400
Télécopieur : (819) 475-8467
pierre.chabot@opqh.gouv.qc.ca

Monsieur Yves Plante
Responsable des ressources matérielles
Office des professions du Québec
800, place D'Youville, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 5Z3
Tél. : (418) 643-6912, poste 320
Télécopieur : (418) 643-0973
yplante@opq.gouv.qc.ca

Monsieur Luc Duguay
Chef du Service de l'approvisionnement
Régie de l'assurance-maladie du Québec
1125, chemin Saint-Louis, RC
Sillery (Québec) G1S 1E7
Tél. : (418) 682-5105
Télécopieur : (418) 646-7170
luc.duguay@ramq.gouv.qc.ca

Monsieur Guy Gagnon
Responsable de l'approvisionnement
Régie de l'énergie
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, place Victoria, 2^e étage, bureau 243
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Tél. : (514) 873-2452, poste 243
Télécopieur : (514) 873-3037
guy.gagnon@regie-energie.qc.ca

Monsieur Henri Villeneuve
Chef du Service des ressources financières et
matérielles
Régie des alcools, des courses et des jeux
560, boul. Charest Est, 2^e étage
Québec (Québec) G1K 3J3
Tél. : (418) 528-8855
Télécopieur : (418) 646-0673
henri.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

Monsieur Jean-Guy Gagnon
Directeur des ressources matérielles
Régie des installations olympiques
4141, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 3N7
Tél. : (514) 252-7454
Télécopieur : (514) 252-4081
jean-guy.gagnon@rio.gouv.qc.ca

Madame Lyse Fiset
Responsable administratif
**Régie des marchés agricoles et alimen-
taires
du Québec**
201, boul. Crémazie Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H2M 1L3
Tél. : (514) 873-4024
Télécopieur : (514) 873-3984
lysefiset@rmaa.gouv.qc.ca

Monsieur Jacques Giguère
Chef du Service des ressources matérielles
Régie des rentes du Québec
Place de la Cité
2600, boul. Wilfrid-Laurier, local 360
Sainte-Foy (Québec) G1V 4T3
Tél. : (418) 657-8723, poste 3582
Télécopieur : (418) 528-1719
jacques.giguere@rrq.gouv.qc.ca

Monsieur Jean-Pierre Gagnon
Directeur de l'administration
Régie du cinéma
455, rue Sainte-Hélène, 2^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2L3
Tél. : (514) 873-2371, poste 264
Télécopieur : (514) 864-3229
jean-pierre.gagnon@rcq.qc.ca

Monsieur Serge Cousineau
Chef du Service des ressources matérielles
Régie du logement
5199, rue Sherbrooke Est
Bureau 2360
Montréal (Québec) H1T 3X1
Tél. : (514) 873-6575
Télécopieur : (514) 873-6805
serge.cousineau@rdl.gouv.qc.ca

Monsieur Luc Martel
Responsable des ressources matérielles
Société d'habitation du Québec
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7
Tél. : (418) 644-9921
Télécopieur : (418) 643-2166
luc.martel@shq.gouv.qc.ca

Monsieur Denis Fleurent
Technicien en ressources matérielles
Société de développement des entreprises culturelles
215, rue Saint-Jacques, bureau 800
Montréal (Québec) H2Y 1M6
Tél. : (514) 841-2200
Télécopieur : (514) 841-8606
denis.fleurent.@sodec.gouv.qc.ca

Madame Renée Martineau-Beaulieu
Directrice des ressources matérielles
et immobilières
**Société de l'assurance automobile
du Québec**
333, boul. Jean-Lesage
Tour du centre, C1-1
Québec (Québec) G1K 8J6
Tél. : (418) 528-4120
Télécopieur : (418) 528-1000
renee.martineau-beaulieu@saaq.gouv.qc.ca

Monsieur Luc Gendron
Agent d'approvisionnement
Société de la Place des Arts de Montréal
260, boul. De Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H2X 1Y9
Tél. : (514) 285-4214
Télécopieur : (514) 285-4294
lgendron@pda.qc.ca

Monsieur Jacques Guay
Chef du Service des ressources matérielles
Société de télédiffusion du Québec
1000, rue Fullum, 2^e étage
Montréal (Québec) H2K 3L7
Tél. : (514) 521-2424, poste 2003
Télécopieur : (514) 873-7464
jguay@telequebec.qc.ca

Madame Diane Chabot
Agente d'approvisionnement
Société des traversiers du Québec
250, rue Saint-Paul
Québec (Québec) G1K 9K9
Tél. : (418) 646-0359, poste 236
Télécopieur : (418) 646-1488
d.chabot@traversiers.gouv.qc.ca

Monsieur Guy Lamothe
Agent d'approvisionnement
Direction de l'administration
Société du Centre des congrès de Québec
900, boul. René-Lévesque Est, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 2B5
Tél. : (418) 644-4000
Télécopieur : (418) 644-6455
glamothe@convention.qc.ca

Monsieur Denis Delaunais
Installations électriques et mécaniques
Société du Grand Théâtre de Québec
269, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B3
Tél. : (418) 643-4383
Télécopieur : (418) 646-7670
denisde@globetrotter.net

Madame Diane Paquin
Chef de l'approvisionnement et des contrats
Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1H2
Tél. : (514) 871-3140
Télécopieur : (514) 871-3188
dpaquin@congresmtl.com

Madame Sylvie Fournier
Directrice du Service de gestion de projets
Société immobilière du Québec
1075, rue de l'Amérique-Française, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5P8
Tél. : (418) 646-1766, poste 3464
Télécopieur : (418) 646-3453
sfournier2@siq.gouv.qc.ca

Madame Johanne Lemire
Directrice des finances et de l'administration
Société Innovatech du Grand Montréal
2020, rue Université, bureau 1527
Montréal (Québec) H3A 2A5
Tél. : (514) 864-2929
Télécopieur : (514) 864-4220
jlemire@innovatech.qc.ca

Madame Sylvette Daigneault
Coordonnatrice des services administratifs
**Société québécoise d'assainissement
des eaux**
1055, boul. René-Lévesque Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4S5
Tél. : (514) 873-7411
Télécopieur : (514) 873-7879
info@sqae.gouv.qc.ca

Monsieur Serge Laperrière
Service de la gestion des fournitures
Sûreté du Québec
1701, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S7
Tél. : (514) 598-4542
Télécopieur : (514) 598-4452
serge.laperriere@surete.qc.ca

Monsieur André Dallaire
Chef du Service des ressources financières
et matérielles

Tribunal administratif du Québec

575, rue Saint-Amable, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 5R4
Tél.: (418) 643-0355, poste 3035
Télécopieur : (418) 643-6989
andre.dallaire@taq.gouv.qc.ca

Cette brochure est publiée par :

Service du fichier
Secrétariat du Conseil du trésor
Édifice H
875, Grande Allée Est, section 3-B-2
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : (418) 643-8463
Sans frais : 1 877 767-2525
Télécopieur : (418) 646-4613

Courriel : fichier.fournisseurs@sct.gouv.qc.ca
Internet : www.tresor.gouv.qc.ca/marche/resmat1.htm

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Ministères et secrétariat

Madame Hélène Beaulieu
Directrice adjointe des ressources financières
et des ressources matérielles

**Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation**

200, chemin Sainte-Foy, 11^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Tél. : (418) 380-2100, poste 3698
Télécopieur : (418) 380-2173
helene.beaulieu2@agr.gouv.qc.ca

Monsieur Jacques Laflamme
Directeur des ressources matérielles

Ministère de l'Éducation

Édifice Marie-Guyart
1035, rue De La Chevrotière, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : (418) 643-6822
Télécopieur : (418) 643-8728
jacques.laflamme@meq.gouv.qc.ca

Monsieur André Drolet
Directeur des ressources matérielles
**Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale
et de la Famille**

425, rue Saint-Amable, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Tél. : (418) 643-8475
Télécopieur : (418) 643-5188
andre.drolet@mesf.gouv.qc.ca

Monsieur Michel-André St-Amant
Chef du Service de la gestion des ressources matérielles

Ministère de l'Environnement

Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 4^e étage, boîte 98
Québec (Québec) G1R 5V7
Tél. : (418) 521-3939, poste 4408
Télécopieur : (418) 646-1305
michel-andre.st-amant@menv.gouv.qc.ca

Madame Élisabeth Verge
Directrice générale de l'administration
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
1^{er} étage, Bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Tél. : (418) 380-2355 , poste 6355

Télécopieur : (418) 380-2331
elisabeth.verge@mcc.gouv.qc.ca

Monsieur Kévin Walsh
Directeur des ressources humaines, budgétaires et matérielles
Ministère de la Justice
1200, route de l'Église, 8^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M1
Tél. : (418) 528-2235, poste 20031
Télécopieur : (418) 646-3899
kwalsh@justice.gouv.qc.ca

Monsieur Gustave Mailloux
Directeur des ressources matérielles par intérim
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy, 2^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Tél. : (418) 266-8760
Télécopieur : (418) 266-8771
gustave.mailloux@msss.gouv.qc.ca

Monsieur Yvan Provencher
Chef de division
Ministère de la Sécurité publique
2525, boul. Wilfrid-Laurier, 9^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2
Tél. : (418) 646-1452
Télécopieur : (418) 644-4593
yvan.provencher@misp.gouv.qc.ca

Monsieur Philippe Parent
Ressources financières et services auxiliaires
Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Aile Cook, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 4J3
Tél. : (418) 691-2015, poste 3351
Télécopieur : (418) 644-2487
philippe.parent@mamsl.gouv.qc.ca

Madame Nicole Paradis
Technicienne en administration
Ministère des Finances
12, rue Saint-Louis, bureau C.01
Québec (Québec) G1R 5L3
Tél. : (418) 691-2234
Télécopieur : (418) 691-2278
n.paradis@finances.gouv.qc.ca

Monsieur Jacques Bordeleau
Directeur des ressources matérielles
**Ministère des Relations avec les citoyens
et de l'Immigration**
360, rue McGill, 5^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2E9
Tél. : (514) 873-5284
Télécopieur : (514) 873-7794
jacques.bordeleau@mrci.gouv.qc.ca

Monsieur Jean Lefebvre

Direction des ressources matérielles
Ministère des Relations internationales
Édifice Hector-Fabre
525, boul. René-Lévesque Est, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 5R9
Tél. : (418) 649-2337
Télécopieur : (418) 649-2430
jean.lefebvre@mri.gouv.qc.ca

Madame Marie-France Bélanger
Directrice des ressources matérielles
**Ministère des Ressources naturelles,
de la Faune et des Parcs**
5700, 4^e Avenue Ouest, D-312
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1
Tél. : (418) 627-6280, poste 3429
Télécopieur : (418) 643-5928
marie-france.belanger@mrnfp.gouv.qc.ca

Monsieur Francis H. Porter
Chef du Service de la gestion des ressources matérielles
Direction des contrats et des ressources matérielles
Ministère des Transports
700, boul. René-Lévesque Est, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
Tél. : (418) 643-5055
Télécopieur : (418) 644-0439
fhporter@mtq.gouv.qc.ca

Madame Johanne Lemelin
Service des ressources matérielles
Ministère du Conseil exécutif
Édifice H
875, Grande Allée Est, bureau 2.1004
Québec (Québec) G1R 4Y8
Tél. : (418) 644-1318
Télécopieur : (418) 643-5612
johanne.lemelin@cex.gouv.qc.ca

Madame Marlaine Côté
Directrice des ressources financières et matérielles
Ministère du développement économique et régional
710, place D'Youville, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 4Y4
Tél. : (418) 691-5971
Télécopieur : (418) 528-0392
marlaine.cote@mic.gouv.qc.ca

Monsieur Pierre Veilleux
Directeur des ressources matérielles
Ministère du Revenu
3800, rue Marly, Secteur 2.4.5
Sainte-Foy (Québec) G1X 4A5
Tél. : (418) 652-6801
Télécopieur : (418) 643-1347
ghislaine.durocher@mrq.gouv.qc.ca

Monsieur Yves Germain
Directeur des ressources financières et matérielles
Ministère du Travail

200, chemin Sainte-Foy, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 5S1
Tél. : (418) 643-8796
Télécopieur : (418) 528-6058
yves.germain@travail.gouv.qc.ca

Madame Raymonde Devost
Directrice des ressources matérielles
Secrétariat du Conseil du trésor
Place Québec
900, boul. René-Lévesque Est, bureau 325
Québec (Québec) G1R 6B8
Tél. : (418) 643-2212
Télécopieur : (418) 643-6006
raymonde.devost@sct.gouv.qc.ca

[▲ Haut de la page](#)

[[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Contactez-nous !](#) | [Aide](#) | [Documentation](#) | [Recherche](#)] [[Emplois au gouvernement : réguliers et occasionnels](#)] [[GIRES](#)]
[[Ministre](#) | [Secrétariat](#) | [Budget de dépenses](#) | [Ressources humaines](#) | [InfoRoute gouvernementale](#) | [Marchés publics](#) | [Services gouvernementaux](#)]

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2003



À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Organismes publics

Monsieur Jean-René Gauthier
Responsable des ressources matérielles

Bibliothèque nationale du Québec

2275, rue Holt
Montréal (Québec) H2G 3H1
Tél. : (514) 873-1100, poste 459
Télécopieur : (514) 873-7510
jeanrene.gauthier@bnquebec.ca

Monsieur Yvon Lemay
Responsable des ressources matérielles
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6
Tél. : (418) 644-3992
Télécopieur : (418) 643-9474
yvon.lemay@bape.gouv.qc.ca

Madame Marilyn Gignac
Service des ressources matérielles
Bureau du coroner
Édifice Delta II
2875, boul. Wilfrid-Laurier, bureau 390
Sainte-Foy (Québec) G1V 5B1
Tél. : (418) 643-1845, poste 246
Télécopieur : (418) 643-6174
marilyn.gignac@misp.gouv.qc.ca

Monsieur Guy Synnott
Chef du groupe approvisionnement
Centre de recherche industrielle du Québec
333, rue Franquet
Sainte-Foy (Québec) G1P 4C7
Tél. : (418) 652-2259
Télécopieur : (418) 652-2228
guysynnott@criq.qc.ca

Monsieur Henri Côté
Technicien en administration
Comité de déontologie policière
2525, boul. Wilfrid-Laurier, bureau A-200
Sainte-Foy (Québec) G1V 4Z6
Tél. : (418) 528-0951
Télécopieur : (418) 528-0987
henri.cote@misp.gouv.qc.ca

Madame Mona Lord

Technicienne en administration
Commissaire à la déontologie policière
1200, route de l'Église, RC 20
Sainte-Foy (Québec) G1V 4Y9
Tél. : (418) 643-7897
Télécopieur : (418) 528-9473
mona.lord@misp.gouv.qc.ca

Monsieur Michel Hamelin
Ressources matérielles
**Commission administrative des régimes
de retraite et d'assurance**
475, rue Saint-Amable, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5X3
Tél. : (418) 644-8810
Télécopieur : (418) 644-3839
michel.hamelin@carra.gouv.qc.ca

Monsieur Gilles Couture
Secrétaire général
Commission consultative de l'enseignement privé
1035, rue De La Chevrotière, 26^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. : (418) 646-1249
Télécopieur : (418) 643-7752
commission.consultative@meq.gouv.qc.ca

Monsieur Alain Bouchard
Ressources matérielles
Commission d'accès à l'information
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 1.10
Québec (Québec) G1R 2G4
Tél. : (418) 528-7741
Télécopieur : (418) 529-3102
alain.bouchard@cai.gouv.qc.ca

Madame Francine Allard
Secrétaire administrative
Commission d'évaluation de l'enseignement collégial
8, rue Cook, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5P4
Tél. : (418) 644-2927
Télécopieur : (418) 643-9019
francine.allard@ceec.gouv.qc.ca

Monsieur Pierre Jalbert
Responsable des services administratifs
Commission de la fonction publique
8, rue Cook, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5J8
Tél. : (418) 643-1425
Télécopieur : (418) 643-7264
pierre.jalbert@cfp.gouv.qc.ca

Monsieur François Lamarre
Chef du Service de l'approvisionnement
Commission de la santé et de la sécurité au travail
524, rue Bourdages, bureau R-65
Québec (Québec) G1K 7E2

Tél. : (418) 266-4250, poste 5127
Télécopieur : (418)266-4304
francois.lamarre@csst.qc.ca

Monsieur Robert Beaulieu
Responsable des ressources matérielles
**Commission de protection du territoire agricole
du Québec**
200-A, chemin Sainte-Foy, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 4X6
Tél. : (418) 643-3314
Télécopieur : (418) 643-2261
robert.beaulieu@cptaq.gouv.qc.ca

Maître Hélène Lavallée
Secrétaire et conseillère juridique
Commission de reconnaissance des associations d'artistes
425, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 750
Montréal (Québec) H3A 3G5
Tél. : (514) 873-6012
Télécopieur : (514) 873-6267
tribunal@craa.gouv.qc.ca

Madame Murielle Daigle
Commission de toponymie
Édifice Marie-Guyart
Aile René-Lévesque
1060, rue Louis-Alexandre-Taschereau, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5V8
Tél. : (418) 643-0339
Télécopieur : (418) 644-6598
murielle.daigle@toponymie.gouv.qc.ca

Monsieur Alvaro Torrès
Responsable de la Division des ressources
matérielles et financières
**Commission des droits de la personne
et des droits de la jeunesse**
360, rue Saint-Jacques Ouest, 2^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1P5
Tél. : (514) 873-5146, poste 248
Télécopieur : (514) 864-1562
alvaro.torres@cdpdj.qc.ca

Monsieur Francis Lachance
Directeur des ressources matérielles et des systèmes
Commission des lésions professionnelles
900, place D'Youville, bureau 700
Québec (Québec) G1R 3P7
Tél. : (418) 644-8609
Télécopieur : (418) 644-7592
francis.lachance@clp.gouv.qc.ca

Monsieur Jean Nobert
Chef du Service des ressources matérielles
Commission des normes du travail
400, boul. Jean-Lesage, 6^e étage, Hall est
Québec (Québec) G1K 8W1
Tél. : (418) 525-1671
Télécopieur : (418) 528-2219

jean.nobert@cnt.gouv.qc.ca

Madame Isabelle Blais
Responsable des ressources humaines et matérielles
Commission des services juridiques
2, complexe Desjardins
Tour de l'Est, bureau 1404
Montréal (Québec) H5B 1B3
Tél. : (514) 873-3562, poste 236
Télécopieur : (514) 873-6948
iblais@csj.qc.ca

Monsieur Richard Coutu
Responsable du Service des ressources financières et matérielles
Commission des transports du Québec
545, boul. Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1
Tél. : (514) 873-1204
Télécopieur : (514) 864-6112
richard.coutu@ctq.gouv.qc.ca

Monsieur Jean-François Doutrelepont
Chef du Service des ressources matérielles
Commission des valeurs mobilières du Québec
Tour de la Bourse, 22^e étage
800, place Victoria, C.P. 246
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Tél. : (514) 940-2150
Télécopieur : (514) 873-3090
jean-francois.doutrelepont@cvmq.com

Monsieur Éric Gagné
Responsable des ressources matérielles
Commission municipale du Québec
Édifice Thais-Lacoste-Frémont
10, rue Pierre-Olivier Chauveau, Tour, 5^e étage,
Québec (Québec) G1R 4J3
Tél. : (418) 691-2014, poste 239
Télécopieur : (418) 644-4676
eric.gagne.cmq@mamsl.gouv.qc.ca

Madame Diane Trudel
Responsable de l'approvisionnement
Commission québécoise des libérations conditionnelles
300, boul. Jean-Lesage, bureau 1.32A
Québec (Québec) G1K 8K6
Tél. : (418) 646-8340, poste 117
Télécopieur : (418) 643-7217
diane.trudel@mssp.gouv.qc.ca

Madame Claudine Dumas
Adjointe à l'administration
Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre
500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 9.400
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : (514) 873-2880
Télécopieur : (514) 873-1129
cctm@cctm.gouv.qc.ca

Madame Claudine Pichette

Responsable de la gestion
Conseil de la langue française
800, place D'Youville, 13^e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
Tél. : (418) 644-2857
Télécopieur : (418) 644-7654
claudine.pichette@clf.gouv.qc.ca

Maître Jean-Pierre Marcotte
Secrétaire du Conseil
Conseil de la magistrature
Palais de Justice
300, boul. Jean-Lesage, bureau 5.12
Québec (Québec) G1K 8K6
Tél. : (418) 644-2196
Télécopieur : (418) 528-1581
jpmarcotte@justice.gouv.qc.ca

Monsieur Gérard Donnelly
Responsable de l'approvisionnement
Conseil de la santé et du bien-être
880, chemin Sainte-Foy, RC
Québec (Québec) G1S 2L2
Tél. : (418) 643-3040
Télécopieur : (418) 644-0654
gerard.donnelly@msss.gouv.qc.ca

Monsieur Richard Dionne
Secrétaire administratif
Conseil de la science et de la technologie
1200, route de l'Église, 3^e étage, local 3.45
Sainte-Foy (Québec) G1V 4Z2
Tél. : (418) 643-5331
Télécopieur : (418) 646-0920
richard.dionne@cst.gouv.qc.ca

Madame Martine Jore
Technicienne en administration
Conseil des relations interculturelles
500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 10.04
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Tél. : (514) 873-4796
Télécopieur : (514) 873-3469
martine.jore@conseilinterculturel.gouv.qc.ca

Maître Jeanne Coutu
Directrice de l'administration
Conseil des services essentiels
800, place Victoria, 25^e étage, C.P. 365
Montréal (Québec) H4Z 1H9
Tél. : (514) 873-7246
Télécopieur : (514) 873-3839
jeanne.coutu@cses.gouv.qc.ca

Madame Johanne Asselin
Responsable de l'approvisionnement
Conseil du statut de la femme
8, rue Cook, bureau 300, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5J7
Tél. : (418) 644-9224

Télécopieur : (418) 643-8926
johanne.asselin@csf.gouv.qc.ca

Madame Michelle Caron
Technicienne en administration
Conseil supérieur de l'éducation
1175, avenue Lavigerie, bureau 180
Sainte-Foy (Québec) G1V 5B2
Tél. : (418) 643-3853
Télécopieur : (418) 644-2530
michelle.caron@cse.gouv.qc.ca

Monsieur Yvon Pradet
Responsable des ressources matérielles
Corporation d'hébergement du Québec
2535, boul. Wilfrid-Laurier, 5^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M3
Tél. : (418) 644-3600, poste 266
Télécopieur : (418) 644-2001
yvon.pradet@chq.gouv.qc.ca

Monsieur Alain Chaput
Chef du Service des achats et gestion des stocks
**Corporation d'urgences-santé de la région
de Montréal métropolitain**
3232, rue Bélanger, 4^e étage
Montréal (Québec) H1Y 3H5
Tél. : (514) 723-5821
Télécopieur : (514) 723-5794
alain.chaput@urgences-sante.qc.ca

Monsieur Pierre Roy
Directeur des ressources financières et matérielles
Curateur public
600, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 700
Montréal (Québec) H3B 4W9
Tél. : (514) 873-1789
Télécopieur : (514) 873-0150
pierre.roy@curateur.gouv.qc.ca

Madame Francine Deschesnes
Responsable des ressources matérielles
École nationale de police du Québec
350, rue Marguerite-D'Youville
Nicolet (Québec) J3T 1X4
Tél. : (819) 293-8631, poste 255
Télécopieur : (819) 293-4018
fdeschesnes@enpq.qc.ca

Monsieur Claude Brouillette
Directeur des services administratifs et financiers
Fonds de la recherche en santé du Québec
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 3C6
Tél. : (514) 873-2114
Télécopieur : (514) 873-8768
cbrouillette@frsq.gouv.qc.ca

Monsieur Steve Gaudet
Chef du Service des ressources financières

**Fonds québécois de la recherche sur la nature
et les technologies**

140, Grande Allée Est, bureau 450
Québec (Québec) G1R 5M8
Tél. : (418) 643-8560, poste 3266
Télécopieur : (418) 643-1451
steve.gaudet@fqrnt-fqrsq.gouv.qc.ca

Madame Danielle Lavoie
Service des ressources matérielles et financières
Inspecteur général des institutions financières

800, place D'Youville, bureau 705
Québec (Québec) G1R 4Y5
Tél. : (418) 528-9060
Télécopieur : (418) 528-6222
danielle.lavoie@igif.gouv.qc.ca

Monsieur Richard Delisle
Responsable de l'approvisionnement et des services auxiliaires
Direction de l'administration

Institut de la Statistique du Québec

200, chemin Sainte-Foy, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Tél. : (418) 691-2400
Télécopieur : (418) 691-2417
richard.delisle@stat.gouv.qc.ca

Monsieur Julien Girard
Chef du Service des ressources financières
et de l'approvisionnement

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

401, rue de Rigaud, 10^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P3
Tél. : (514) 282-5127
Télécopieur : (514) 873-8684
girard-julien@ithq.qc.ca

Monsieur Donald Néron
Directeur
Ressources budgétaires et matérielles
Investissement Québec - La Financière

1200, route de l'Église, bureau 500
Sainte-Foy (Québec) G1V 5A3
Tél.: (418) 643-5172
Télécopieur : (418) 646-9256
donald.neron@invest-quebec.com

Monsieur Richard Drouin
Responsable des achats
Service des ressources matérielles
La financière agricole du Québec

930, chemin Sainte-Foy, 2^e étage
Québec (Québec) G1S 4Y6
Tél. : (418) 646-1123
Télécopieur : (418) 646-0040
richard.drouin@fadq.qc.ca

Monsieur Philippe Brillant
Responsable des ressources matérielles et financières
Musée d'art contemporain de Montréal

185, rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H2X 3X5
Tél. : (514) 847-6924
Télécopieur : (514) 847-6290
philippe.brillant@macm.org

Monsieur George Élie
Directeur
Service des ressources matérielles
Musée de la civilisation
16, rue de la Barricade
C.P. 155, succursale B
Québec (Québec) G1K 8W9
Tél. : (418) 643-2158
Télécopieur : (418) 646-9705
gelie@mcq.org

Monsieur Denis Turner
Chef du Service des ressources matérielles
Musée national des beaux-arts du Québec
Parc-des-Champs-de-Bataille
Québec (Québec) G1R 5H3
Tél. : (418) 644-6460, poste 4441
Télécopieur : (418) 644-1067
yolande.st-pierre@mnba.qc.ca

Madame Yolaine Marchand
Chef du Service de l'administration
Office québécois de la langue française
125, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X4
Tél. : (514) 873-3683
Télécopieur : (514) 873-2869
yolaine.marchand@oqlf.gouv.qc.ca

Madame Lise Gagnon
Responsable des services administratifs
Office de la protection du consommateur
400, boul. Jean-Lesage, bureau 450
Québec (Québec) G1K 8W4
Tél. : (418) 643-7369
Télécopieur : (418) 528-7167
lise.gagnon@opc.gouv.qc.ca

Madame Monique Caron
Secrétaire générale
**Office de la sécurité du revenu des chasseurs
et piégeurs cris**
Édifice Champlain
2700, boul. Wilfrid-Laurier, bureau 1110
Sainte-Foy (Québec) G1V 4K5
Tél. : (418) 643-7300
Télécopieur : (418) 643-6803

Monsieur Pierre Chabot
Direction des services de soutien à la gestion
Office des personnes handicapées du Québec
309, rue Brock
Drummondville (Québec) J2B 1C5
Tél. : (819) 475-8400
Télécopieur : (819) 475-8467

pierre.chabot@ophq.gouv.qc.ca

Monsieur Yves Plante
Responsable des ressources matérielles
Office des professions du Québec
800, place d'Youville, 10^e étage
Québec (Québec) G1R 5Z3
Tél. : (418) 643-6912, poste 320
Télécopieur : (418) 643-0973
yplante@opq.gouv.qc.ca

Monsieur Luc Duguay
Chef du Service de l'approvisionnement
Régie de l'assurance-maladie du Québec
1125, chemin Saint-Louis, RC
Sillery (Québec) G1S 1E7
Tél. : (418) 682-5105
Télécopieur : (418) 646-7170
luc.duguay@ramq.gouv.qc.ca

Monsieur Guy Gagnon
Responsable de l'approvisionnement
Régie de l'énergie
C.P. 001, Tour de la Bourse
800, place Victoria, 2^e étage, bureau 243
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Tél. : (514) 873-2452, poste 243
Télécopieur : (514) 873-3037
guy.gagnon@regie-energie.qc.ca

Monsieur Henri Villeneuve
Chef du service des ressources financières et matérielles
Régie des alcools, des courses et des jeux
560, boul. Charest Est, 2^e étage
Québec (Québec) G1K 3J3
Tél. : (418) 528-8855
Télécopieur : (418) 646-0673
henri.villeneuve@racj.gouv.qc.ca

Monsieur Jean-Guy Gagnon
Directeur des ressources matérielles
Régie des installations olympiques
4141, avenue Pierre-De Coubertin
Montréal (Québec) H1V 3N7
Tél. : (514) 252-7454
Télécopieur : (514) 252-4081
jean-guy.gagnon@rio.gouv.qc.ca

Madame Lyse Fiset
Responsable administratif
Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
201, boul. Crémazie Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H2M 1L3
Tél. : (514) 873-4024
Télécopieur : (514) 873-3984
lyse.fiset@rmaa.gouv.qc.ca

Monsieur Jacques Giguère
Chef du Service des ressources matérielles
Régie des rentes du Québec

Place de la Cité
2600, boul. Wilfrid-Laurier, local 360
Sainte-Foy (Québec) G1V 4T3
Tél. : (418) 657-8723, poste 3582
Télécopieur : (418) 528-1719
jacques.giguere@rrq.gouv.qc.ca

Monsieur Jean-Pierre Gagnon
Directeur de l'administration
Régie du cinéma
455, rue Sainte-Hélène, 2^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2L3
Tél. : (514) 873-2371, poste 264
Télécopieur : (514) 864-3229
jean-pierre.gagnon@rcq.qc.ca

Monsieur Serge Cousineau
Chef du Service des ressources matérielles
Régie du logement
5199, rue Sherbrooke Est
Bureau 2360
Montréal (Québec) H1T 3X1
Tél. : (514) 873-6575
Télécopieur : (514) 873-6805
serge.cousineau@rdl.gouv.qc.ca

Monsieur Luc Martel
Responsable des ressources matérielles
Société d'habitation du Québec
Édifice Marie-Guyart
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Aile Saint-Amable, 4^e étage
Québec (Québec) G1R 5E7
Tél. : (418) 644-9921
Télécopieur : (418) 643-2166
luc.martel@shq.gouv.qc.ca

Monsieur Denis Fleurent
Technicien en ressources matérielles
Société de développement des entreprises culturelles
215, rue Saint-Jacques, bureau 800
Montréal (Québec) H2Y 1M6
Tél. : (514) 841-2200
Télécopieur : (514) 841-8606
denis.fleurent@sodec.gouv.qc.ca

Madame Renée Martineau-Beaulieu
Directrice des ressources matérielles et immobilières
Société de l'assurance automobile du Québec
333, boul. Jean-Lesage
Tour du centre, C1-1
Québec (Québec) G1K 8J6
Tél. : (418) 528-4120
Télécopieur : (418) 528-1000
renee.martineau-beaulieu@saaq.gouv.qc.ca

Monsieur Luc Gendron
Agent d'approvisionnement
Société de la Place des Arts de Montréal
260, boul. de Maisonneuve Ouest

Montréal (Québec) H2X 1Y9
Tél. : (514) 285-4214
Télécopieur : (514) 285-4294
lgendron@pda.qc.ca

Monsieur Jacques Guay
Chef du Service des ressources matérielles
Société de télédiffusion du Québec
1000, rue Fullum, 2^e étage
Montréal (Québec) H2K 3L7
Tél. : (514) 521-2424, poste 2003
Télécopieur : (514) 873-7464
jguay@telequebec.qc.ca

Madame Diane Chabot
Agent d'approvisionnement
Société des traversiers du Québec
250, rue Saint-Paul
Québec (Québec) G1K 9K9
Tél. : (418) 646-0359, poste 236
Télécopieur : (418) 646-1488
d.chabot@traversiers.gouv.qc.ca

Monsieur Guy Lamothe
Agent d'approvisionnement
Direction de l'administration
Société du Centre des congrès de Québec
900, boul. René-Lévesque Est, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 2B5
Tél. : (418) 644-4000
Télécopieur : (418) 644-6455
glamothe@convention.qc.ca

Monsieur Denis Deslauriers
Installations électriques et mécaniques
Société du Grand Théâtre de Québec
269, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 2B3
Tél. : (418) 643-4383
Télécopieur : (418) 646-7670
denisde@globetrotter.net

Madame Diane Paquin
Chef de l'approvisionnement et des contrats
Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1H2
Tél. : (514) 871-3140
Télécopieur : (514) 871-3188
dpaquin@congresmtl.com

Madame Sylvie Fournier
Directrice du Service de gestion de projets
Société immobilière du Québec
1075, rue de l'Amérique-Française, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5P8
Tél. : (418) 646-1766, poste 3464
Télécopieur : (418) 646-3453
sfournier2@siq.gouv.qc.ca

Madame Johanne Lemire
Directrice des finances et de l'administration
Société Innovatech du Grand Montréal
2020, rue Université, bureau 1527
Montréal (Québec) H3A 2A5
Tél. : (514) 864-2929
Télécopieur : (514) 864-4220
jlemire@innovatech.qc.ca

Madame Sylvette Daigneault
Coordonnatrice des services administratifs
Société québécoise d'assainissement des eaux
1055, boul. René-Lévesque Est, 11^e étage
Montréal (Québec) H2L 4S5
Tél. : (514) 873-7411
Télécopieur : (514) 873-7879
info@sqaq.gouv.qc.ca

Monsieur Serge Laperrière
Service de la gestion des fournitures
Sûreté du Québec
1701, rue Parthenais
Montréal (Québec) H2K 3S7
Tél. : (514) 598-4542
Télécopieur : (514) 598-4452
serge.laperriere@surete.qc.ca

Monsieur André Dallaire
Chef du Service des ressources financières et matérielles
Tribunal administratif du Québec
575, rue Saint-Amable, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 5R4
Tél.: (418) 643-0355, poste 3035
Télécopieur : (418) 643-6989
andre.dallaire@taq.gouv.qc.ca

[▲ Haut de la page](#)

[[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Contactez-nous !](#) | [Aide](#) | [Documentation](#) | [Recherche](#)] [[Emplois au gouvernement : réguliers et occasionnels](#)] [[GIRES](#)]
[[Ministre](#) | [Secrétariat](#) | [Budget de dépenses](#) | [Ressources humaines](#) | [Inforoute gouvernementale](#) | [Marchés publics](#) | [Services gouvernementaux](#)]

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2003

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Définitions

Contrat de construction

Contrat conclu pour des travaux de construction visés à la *Loi sur le bâtiment* (L.R.Q., c. A-6) pour lesquels le fournisseur doit être titulaire de la licence requise en vertu du chapitre IV de cette loi.

On définit aussi un contrat de construction comme un contrat requérant une main-d'oeuvre spécialisée de l'industrie de la construction. Il peut s'agir de travaux d'aménagement du sol préalable à une construction ou de travaux de fondation, d'érection, de rénovation, de réparation, d'entretien, de modification ou de démolition d'un bâtiment ou d'un ouvrage de génie civil.

Établissement

Un lieu où le fournisseur exerce ses activités de façon permanente, clairement identifié à son nom et accessible durant les heures normales de bureau.

Fournisseur

Une personne morale ou physique ou une société, à l'exception d'un organisme public au sens de l'article 3 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, (L.R.Q., c. A-2.1), d'un ministère ou d'un organisme d'un autre gouvernement, d'un conseil de bandes, d'un fonds au bénéfice des personnes incarcérées constitué en vertu de l'article 22.01 de la *Loi sur les services correctionnels* (L.R.Q., c.S-4.01) ou d'une personne morale sans but lucratif autre qu'un centre de travail adapté.

▲ [Haut de la page](#)



> [Marchés publics](#) > [Faire affaire avec les ministères et organismes](#) > [Entrepreneurs en construction](#)

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Réglementation concernant la conclusion des contrats de construction

Note : Cette réglementation ne s'applique pas aux réseaux de la santé et de l'éducation, ni aux municipalités et aux sociétés d'État à vocation commerciale ou industrielle.

Pour conclure un contrat de construction, les ministères et les organismes publics doivent se conformer au *Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de construction et de services des ministères et des organismes publics* * adopté le 16 août 2000 (décret 961-2000) et mis en vigueur le 1^{er} octobre 2000.

Cette réglementation vise trois objectifs :

- l'accessibilité à tous les fournisseurs intéressés;
- la transparence par une réglementation claire, précise et connue de tous et de toutes;
- l'équité par des critères objectifs de traitement des soumissions.

▲ [Haut de la page](#)

[[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Contactez-nous !](#) | [Aide](#) | [Documentation](#) | [Recherche](#)] [[Emplois au gouvernement : réguliers et occasionnels](#)] [[GIRES](#)]
[[Ministre](#) | [Secrétariat](#) | [Budget de dépenses](#) | [Ressources humaines](#) | [Inforoute gouvernementale](#) | [Marchés publics](#) | [Services gouvernementaux](#)]



> [Marchés publics](#) > [Faire affaire avec les ministères et organismes](#) > [Entrepreneurs en construction](#)

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Procédure générale d'appel d'offres dans le domaine de la construction

Le mode de sélection des entrepreneurs en construction diffère selon la valeur estimée du contrat. Le tableau suivant présente un résumé de la procédure générale d'appel d'offres prévue à la réglementation.

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Procédure générale d'appel d'offres dans le domaine de la construction

Valeur estimée du contrat	Procédures
de 0 \$ à 24 999 \$	<p>Invitation à soumissionner ¹</p> <p>Après d'entrepreneurs en construction du Québec choisis par le ministère ou l'organisme public responsable du projet</p>
de 25 000 \$ à 99 999 \$	<p>Appel d'offres public</p> <p>Après des entrepreneurs en construction du Québec</p>
100 000 \$ et plus	<p>Appel d'offres public</p> <p>Après des fournisseurs ayant un établissement au Québec ou dans un des territoires visés par les accords applicables.</p> <p>(en vertu des accords de libéralisation des marchés publics)</p>

¹ Si vous désirez avoir accès à ces contrats, il est souhaitable de vous faire connaître auprès des ministères et organismes publics susceptibles d'utiliser vos services. Voyez la [liste des responsables des ressources matérielles](#).

▲ [Haut de la page](#)



> [Marchés publics](#) > [Faire affaire avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec](#)

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Où puis-je consulter les appels d'offres publics des ministères et organismes ?

Parution des appels d'offres publics

Le gouvernement du Québec utilise le système électronique d'appel d'offres **SEAO** pour faire connaître ses avis d'appel d'offres publics aux fournisseurs intéressés par les marchés publics de biens, de services et de construction.

Les avis d'appel d'offres du gouvernement du Québec sont accessibles gratuitement en tout temps sur le site Internet du **SEAO**. Les fournisseurs intéressés par un appel d'offres en particulier doivent commander les documents auprès du SEAO :

Région de Québec

Bureaux de cueillette de CGI

Téléphones : (418) 627-2227
1 866 669-SEAO (7326)

Région de Montréal

Service à la clientèle

Téléphones : (514) 856-6600
1 866 669-SEAO (7326)

▲ [Haut de la page](#)

[[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Contactez-nous !](#) | [Aide](#) | [Documentation](#) | [Recherche](#)] [[Emplois au gouvernement : réguliers et occasionnels](#)] [[GIRES](#)]
[[Ministre](#) | [Secrétariat](#) | [Budget de dépenses](#) | [Ressources humaines](#) | [Inforoute gouvernementale](#) | [Marchés publics](#) | [Services gouvernementaux](#)]

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appel d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Accords de libéralisation des marchés publics

Le Québec a signé depuis le début des années 1990 des accords de libéralisation des marchés publics avec les autres gouvernements canadiens et avec l'État de New York ouvrant, à partir de certains seuils et sur une base réciproque, leurs marchés publics respectifs à l'ensemble des fournisseurs canadiens et de l'État de New-York.

Les textes des accords sont accessibles en cliquant sur les liens suivants :

- [Accord sur le commerce intérieur \(ACI\)](#) ;
- [Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et de l'Ontario \(AQO\)](#) ;
- [Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick \(AQNB\)](#) ;
- [Accord intergouvernemental sur les marchés publics entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'État de New York \(AQNY\)](#).

Sont également disponibles :

- des [faits saillants](#) qui permettent de se faire une idée globale des accords ;
- des [tableaux synthèse](#) qui décrivent les seuils d'appel d'offres applicables, les territoires d'ouverture, les obligations à respecter, ainsi que certaines particularités applicables selon l'accord en vigueur ou le domaine visé (contrat de biens, de services ou de travaux de construction) ;
- un bref [historique](#) des étapes de la libéralisation des marchés publics qui permet de connaître l'évolution des accords.

Si vous avez des questions concernant les accords de libéralisation des marchés publics, veuillez contacter le Service de la tarification et des accords sur les marchés publics du Secrétariat du Conseil du trésor au numéro de téléphone (418) 528-1060 ou par courriel à l'adresse suivante : marches.publics@sct.gouv.qc.ca.

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Rôle de la Société immobilière du Québec

La Société immobilière du Québec (SIQ) est responsable de la gestion des édifices gouvernementaux. Elle procède donc à plusieurs projets de construction, d'aménagement et de rénovation pour le parc immobilier du gouvernement du Québec.

Elle a plusieurs bureaux à travers la province et ses directions régionales assument la gestion des divers édifices abritant du personnel gouvernemental. Cependant, même si elle a à intervenir pour l'entretien des bâtiments où sont situés le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux, elle n'a pas à gérer le parc immobilier du réseau de l'éducation (écoles, cegeps, universités) ou du réseau de la santé (cliniques, hôpitaux,...).

Pour conclure ses divers contrats de services, elle procède selon les règles suivantes :

Valeur estimée du contrat	Procédures	Démarches
de 0 \$ à 9 999 \$	Invitation à soumissionner Auprès de fournisseurs de son choix	Fournisseur choisi grâce à des bottins spécialisés (pages jaunes, revues spécialisées,...)
de 10 000 \$ et plus	Appel d'offres public Système électronique d'appel d'offres	Vérification régulière des appels d'offres publiés sur ces systèmes

Pour en savoir davantage sur ses activités ou pour connaître la liste des appels d'offres en cours, vous pouvez consulter le site Internet de la S.I.Q. à l'adresse suivante : www.siq.gouv.qc.ca

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

[Acheteurs](#)

[Fournisseurs](#)

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

[Normes ISO](#)

Les normes ISO

[À propos d'ISO](#)

[La transition ISO 9000
vers ISO 9001 : 2000](#)

[Les exigences](#)


[Déjà paru dans l'Info-marchés publics](#)

[Des liens utiles](#)

[Questions et réponses](#)



[ISO 9000](#)
[Des normes de systèmes de management
de qualité](#)
[Le gouvernement du Québec et les
normes ISO 9000, une plus-value
contractuelle](#)

Attention : document PDF  (5 673 Ko)

[▲ Haut de la page](#)

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

À propos d'ISO

Au cours des dernières années, l'administration québécoise a fait siens les concepts de qualité totale, d'implantation de la qualité, d'amélioration continue de la qualité et de partage des connaissances en matière d'assurance de la qualité.

L'administration québécoise a mis en place un plan d'action qui permettra de s'assurer que les fournisseurs du gouvernement du Québec rencontrent toutes ses exigences en matière de qualité et d'aider les fournisseurs québécois à être plus compétitifs sur les marchés national et international.

Ce plan d'action prévoit notamment que, dans certaines spécialités, l'enregistrement d'un système qualité conforme aux normes de la série ISO 9000, sera exigé des fournisseurs désirant faire affaire avec le gouvernement.

De façon plus précise, les fournisseurs de biens et de services devront posséder et avoir fait enregistrer un système qualité répondant aux normes de la série ISO 9000 selon le [tableau](#) établi par les responsables du Service de la réglementation en biens et services dont voici les coordonnées :

Service de la réglementation en biens et services
Direction des politiques de marchés publics
Secrétariat du Conseil du trésor
Édifice H
875, Grande Allée Est, section 3-B-5
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : (418) 644-3421
Télécopieur : (418) 643-2987
Courriel : reglementation@sct.gouv.qc.ca

▲ [Haut de la page](#)

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

La transition ISO 9000 vers ISO 9001 : 2000

Depuis 1995, le gouvernement du Québec, par la réglementation sur les contrats d'approvisionnement, de construction et de services des ministères et des organismes publics, exige que le système qualité de ses fournisseurs, dans certains domaines stratégiques, soit enregistré auprès d'un organisme dûment accrédité. Cette exigence vise principalement à obtenir, dans une mesure raisonnable, l'assurance que les fournisseurs du gouvernement du Québec répondent à toutes les exigences des contrats gouvernementaux et à aider les fournisseurs québécois à être plus compétitifs sur les marchés national et international.

Le 15 décembre 2000, de nouvelles normes ISO 9000 ont été adoptées et une règle internationale a été établie par le Forum international de l'accréditation (IAF), l'organisme international chargé de la reconnaissance des certificats d'enregistrement des systèmes qualité. La règle concerne l'enregistrement des systèmes qualité. Elle énonce notamment que :

- ISO 9001 : 2000 annule et remplace les éditions 1994 des normes ISO 9001, ISO 9002 et ISO 9003 ;
- La durée maximale de validité des certificats délivrés selon les éditions 1994 des normes ISO 9001, ISO 9002 et ISO 9003 sera de trois ans, à partir du 15 décembre 2000 ;
- Les organismes d'enregistrement membres du programme international de reconnaissance des certificats ISO 9000 sont tenus de se conformer à cette règle et d'inciter leurs clients à réaliser la migration vers la nouvelle norme.

Dans le respect de cette règle, depuis le **15 décembre 2003**, seule la norme ISO 9001 : 2000 est maintenant retenue par le gouvernement du Québec pour répondre à ces exigences à l'égard de la validité des certificats ISO 9000. Il est donc primordial pour un fournisseur de s'y conformer s'il souhaite maintenir des liens contractuels avec l'Administration.

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Les exigences

Liste des spécialités visées et des normes exigées selon les secteurs d'activités :

- [Approvisionnement](#)
- [Construction](#)
- [Services auxiliaires](#)
- [Services professionnels](#)

▲ [Haut de la page](#)

[[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Contactez-nous !](#) | [Aide](#) | [Documentation](#) | [Recherche](#)] [[Emplois au gouvernement : réguliers et occasionnels](#)] [[GIRES](#)]
[[Ministre](#) | [Secrétariat](#) | [Budget de dépenses](#) | [Ressources humaines](#) | [Inforoute gouvernementale](#) | [Marchés publics](#) | [Services gouvernementaux](#)]



À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Spécialités visées et normes exigées - Approvisionnement

**PROGRAMME D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ
EXIGENCES GOUVERNEMENTALES - NORMES ISO**

Les spécialités et les montants minimums estimés liés aux contrats d'approvisionnement pour lesquels un fournisseur doit être titulaire d'un certificat d'enregistrement **ISO 9001 : 2000** sont identifiés ci-après, en considérant que le certificat d'enregistrement peut porter la mention à l'effet que l'article 7.3 de cette norme ISO, intitulé *Conception et développement*, est exclu de son domaine d'application, soit :

CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT

PRODUITS	SPÉCIALITÉS	MONTANT ESTIMÉ
Bitumes et enrobés bitumineux pour la construction routière	• Bitumes destinés à la fabrication d'enrobés	≥ 25 000 \$
	• Bitumes fluidifiés	≥ 25 000 \$
	• Émulsions de bitumes	≥ 25 000 \$
	• Enrobé bitumineux	≥ 1 \$
Bois d'œuvre	• Bois d'œuvre traité sous pression	≥ 25 000 \$
Emballage	• Boîtes à documents conformes à la spécification DGA-S-8115-1	≥ 25 000 \$

**Formes
métalliques**

- Fûts et potences en acier galvanisé pour éclairage routier $\geq 25\ 000\ \$$
- Fûts et potences en aluminium pour éclairage routier $\geq 25\ 000\ \$$
- Glissières de sécurité en acier galvanisé $\geq 25\ 000\ \$$
- Poteaux à section circulaire en aluminium pour la signalisation routière latérale et portiques en aluminium pour la signalisation routière aérienne $\geq 25\ 000\ \$$
- Profilés d'aluminium pour panneaux de signalisation $\geq 25\ 000\ \$$
- Tours haut-mât et couronnes mobiles en acier galvanisé pour éclairage routier $\geq 25\ 000\ \$$

**Fournitures de
bureau**

- Chemises de classement non suspendues conformes aux spécifications DGA-S-7530-3 $\geq 25\ 000\ \$$

Mobilier

- Ameublement en système intégré, constitué de cloisons amovibles électrifiables et de composantes de mobilier suspendues aux cloisons ou autoportantes $\geq 25\ 000\ \$$
- Armoires, bibliothèques et présentoirs en métal $\geq 25\ 000\ \$$
- Chaises et fauteuils conformes à la spécification DGA-S-7110-5000 $\geq 25\ 000\ \$$

	<ul style="list-style-type: none"> • Classeurs latéraux en métal 	≥ 25 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilier de bureau et de bureautique normalisés, fabriqués à partir de panneaux de particules de bois, fini stratifié ou mélamine, conformes aux spécifications DGA-S-7110-séries : 0100, 2000 et 3000 	≥ 25 000 \$
Route et signalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Coffrets pour feux de circulation 	≥ 25 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • Peinture alkyde pour le marquage des routes 	≥ 25 000 \$
Tuyaux	<ul style="list-style-type: none"> • Tuyaux de tôle ondulée en acier galvanisé pour la canalisation de ponceaux 	≥ 25 000 \$

[▲ Haut de la page](#)

[[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Contactez-nous !](#) | [Aide](#) | [Documentation](#) | [Recherche](#)] [[Emplois au gouvernement : réguliers et occasionnels](#)] [[GIRES](#)]
 [[Ministre](#) | [Secrétariat](#) | [Budget de dépenses](#) | [Ressources humaines](#) | [Inforoute gouvernementale](#) | [Marchés publics](#) | [Services gouvernementaux](#)]

Québec 

© Gouvernement du Québec, 2002



À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Liste des spécialités visées et des normes exigées - Construction

Programme d'assurance de la qualité

Exigences gouvernementales - Normes ISO

Les spécialités et les montants minimums estimés liés aux contrats de construction pour lesquels un fournisseur doit être titulaire d'un certificat d'enregistrement **ISO 9001 : 2000**, lequel peut porter la mention à l'effet que l'article 7.3 de cette norme ISO, intitulé *Conception et développement*, est exclu de son domaine d'application, sont les suivants :

CATÉGORIES	SPÉCIALITÉS	MONTANT ESTIMÉ
Construction de bâtiments :	<ul style="list-style-type: none"> Pour les secteurs commercial, industriel et institutionnel 	≥ 500 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> Pour le secteur résidentiel 	≥ 1 000 000 \$
Construction liée à la sécurité du réseau routier :	<ul style="list-style-type: none"> Construction de dispositifs de retenue (note 1) 	≥ 100 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> Construction de murs (note 2) 	≥ 100 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> Construction de ponts, de ponceaux et de passerelles (note 3) 	≥ 100 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> Construction de systèmes d'éclairage (note 4) 	≥ 100 000 \$

• Construction de systèmes de signalisation (note 5)	≥ 100 000 \$
• Construction de tunnels (note 6)	≥ 100 000 \$
• Marquage des chaussées (note 7)	≥ 100 000 \$

- 1. Construction de dispositifs de retenue** : les travaux de construction de dispositifs de retenue latéraux (glissières), de dispositifs frontaux de retenue (atténuateurs d'impacts) et de dispositifs d'extrémité de glissière, placés dans l'emprise routière, en excluant les travaux de construction de voie de secours (lit d'arrêt) et les travaux d'entretien. [Haut de page](#)
- 2. Construction de murs** : les travaux de construction d'ouvrages destinés à retenir les terres ou à protéger d'autres ouvrages, formés d'une paroi verticale ou inclinée, pouvant être jumelés à divers éléments structuraux pour résister à la poussée des terres, en excluant les travaux de démolition et de peinture d'infrastructures et les travaux d'entretien. [Haut de page](#)
- 3. Construction de ponts, de ponceaux et de passerelles** : les travaux de construction d'ouvrages d'art permettant à une route ou à une voie ferrée de franchir un obstacle naturel ou une voie de circulation terrestre ou maritime, en incluant les ponceaux (ponts de petites dimensions au-dessus d'un ruisseau et habituellement sous remblai) et les passerelles (ponts qui servent de passage aux piétons et parfois aux canalisations), en excluant les travaux de construction de ponceaux dont l'ouverture est plus petite que 4,5 mètres, les travaux de démolition et de peinture d'infrastructures et les travaux d'entretien. [Haut de page](#)
- 4. Construction de systèmes d'éclairage** : les travaux de construction de systèmes d'éclairage routier qui fournissent un environnement visuel adéquat pour la prévention des accidents, en excluant les travaux de construction de systèmes d'éclairage pour les passerelles, les tunnels piétons, les terrains de camping gouvernementaux et les lieux historiques et les travaux d'entretien. [Haut de page](#)
- 5. Construction de systèmes de signalisation** : les travaux de construction de systèmes qui regroupent la supersignalisation, la petite signalisation, les feux lumineux et les feux de circulation, comprenant les travaux de structures de signalisation aérienne qui peuvent supporter, au-dessus de la chaussée, des panneaux de signalisation ou des feux lumineux, les travaux de structures de signalisation latérale qui peuvent supporter des panneaux de signalisation ou des feux lumineux, que ces structures soient ou ne soient pas ancrées à un massif de fondation ou à un ouvrage d'art en bordure de la route et les travaux de construction de dispositifs de signalisation tels que : les feux clignotants, les feux d'utilisation des voies, les feux de piétons, les feux de cyclistes, les feux de travaux, les feux d'autobus, les feux de priorité aux autobus, en excluant les travaux de construction de dispositifs de signalisation relatifs aux feux de réglementation du stationnement et les travaux d'entretien. [Haut de page](#)
- 6. Construction de tunnels** : les travaux de construction de passages souterrains forés dans le sol ou constitués de caissons mis en place dans une excavation du sol, en excluant les travaux de démolition et de peinture d'infrastructures et les travaux d'entretien. [Haut de page](#)
- 7. Marquage des chaussées** : les travaux consistant à effectuer sur les chaussées

des marques, conformes aux dessins normalisés, qui facilitent le guidage de l'automobiliste, améliorent le flux de la circulation et contribuent au confort et à la sécurité routière, en excluant les travaux de marquage portant sur les stationnements et les zones de surveillance aérienne.[Haut de page](#)

[▲ Haut de la page](#)

[[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Contactez-nous !](#) | [Aide](#) | [Documentation](#) | [Recherche](#)] [[Emplois au gouvernement : réguliers et occasionnels](#)] [[GIRES](#)]
[[Ministre](#) | [Secrétariat](#) | [Budget de dépenses](#) | [Ressources humaines](#) | [Inforoute gouvernementale](#) | [Marchés publics](#) | [Services gouvernementaux](#)]

vb

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Spécialités visées et normes exigées - Services auxiliaires

Programme d'assurance de la qualité

Exigences gouvernementales - Normes ISO

Les spécialités et les montants minimums estimés liés aux contrats de services auxiliaires pour lesquels un fournisseur doit être titulaire d'un certificat **ISO 9001 : 2000**, sont identifiés ci-après, en considérant que le certificat d'enregistrement peut porter la mention à l'effet que l'article 7.3 de cette norme ISO, intitulé *Conception et développement*, est exclu de son domaine d'application, soit :

CATÉGORIES	SPÉCIALITÉS	MONTANT ESTIMÉ
Impression	Impression de formulaires de chèques	≥ 1 \$
	Impression et reproduction de documents	
	<ul style="list-style-type: none"> Niveau de qualité informatif ou bureau Niveau de qualité soigné ou prestige 	<ul style="list-style-type: none"> ≥ 50 000 \$ ≥ 1 \$
Service d'entretien ménager	Entretien ménager général	≥ 50 000 \$

▲ Haut de la page

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Spécialités visées et normes exigées - Services professionnels

Programme d'assurance de la qualité

Exigences gouvernementales - Normes ISO

Les spécialités et les montants minimums estimés liés aux contrats de services professionnels pour lesquels un fournisseur doit être titulaire d'un certificat d'enregistrement **ISO 9001 : 2000**, sont identifiés ci-après, en considérant que, **pour les spécialités marquées d'un astérisque**, le certificat d'enregistrement peut porter la mention à l'effet que l'article 7.3 de cette norme ISO, intitulé *Conception et développement*, est exclu de son domaine d'application, soit :

CATÉGORIES	SPÉCIALITÉS	MONTANT ESTIMÉ
SERVICES PROFESSIONNELS		
Services liés à la construction de bâtiments	• Acoustique*	≥ 50 000 \$
	• Génie civil du bâtiment	≥ 50 000 \$
	• Génie mécanique et électrique du bâtiment	≥ 50 000 \$
	• Gérance de projet*	≥ 50 000 \$
	• Système d'entretien préventif (note 1)	≥ 50 000 \$
Génie civil lié aux routes, ponts, quais et barrages	• Génie de barrage de niveau complexe	≥ 10 000 \$
	• Génie maritime	≥ 10 000 \$
	• Génie routier	≥ 10 000 \$

	● Ingénierie des ponts	≥ 10 000 \$
<hr/>		
Génie civil lié aux aéroports	● Étude d'opportunité	≥ 10 000 \$
	● Plans et devis	≥ 10 000 \$
	● Surveillance des travaux*	≥ 10 000 \$
<hr/>		
Ingénierie des sols et des matériaux	● Essais de caractérisation des granulats*	≥ 10 000 \$
	● Essai de performance des granulats*	≥ 10 000 \$
	● Inventaire structural des chaussées*	≥ 10 000 \$
	● Mécanique des chaussées*	≥ 10 000 \$
	● Mécanique des sols*	≥ 10 000 \$
	● Mécanique des sols et vérification de la qualité des sols et du béton de ciment*	≥ 10 000 \$
	● Reconnaissance des sols (études pédologiques)*	≥ 10 000 \$
	● Vérification de la qualité des métaux*	≥ 10 000 \$
	● Vérification de la qualité des sols*	≥ 10 000 \$
	● Vérification de la qualité du béton bitumineux*	≥ 10 000 \$

	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification de la qualité du béton de ciment* 	≥ 10 000 \$
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Caractérisation des lieux potentiellement contaminés* 	≥ 10 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • Étude d'impact en environnement 	≥ 10 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • Restauration des lieux contaminés 	≥ 10 000 \$
Technologies de l'information	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de systèmes d'information 	≥ 100 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil en matériel et logiciel 	≥ 200 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien de systèmes d'information 	≥ 200 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de centre de traitement* 	≥ 200 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion et planification des technologies de l'information 	≥ 200 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de systèmes d'information 	≥ 200 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité informatique 	≥ 200 000 \$
AUTRES SERVICES PROFESSIONNELS		
Liste des spécialités et montants minimums estimés liés aux contrats de services professionnels pour lesquelles un fournisseur doit être accrédité par le	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse chimique inorganique 	≥ 10 000 \$
	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse chimique organique 	≥ 10 000 \$

**ministre de
l'Environnement**

- Analyse chimique organique et inorganique $\geq 10\ 000\ \$$
- Analyse microbiologique $\geq 10\ 000\ \$$

1. **Systemes d'entretien préventif** : l'élaboration de programmes d'entretien planifié des systèmes mécaniques et électriques d'un édifice.

Mise à jour mai 2004

[▲ Haut de la page](#)

[[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Contactez-nous !](#) | [Aide](#) | [Documentation](#) | [Recherche](#)] [[Emplois au gouvernement : réguliers et occasionnels](#)] [[GIRES](#)]
[[Ministre](#) | [Secrétariat](#) | [Budget de dépenses](#) | [Ressources humaines](#) | [Inforoute gouvernementale](#) | [Marchés publics](#) | [Services gouvernementaux](#)]

Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2002](#)

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Déjà paru dans *l'Info-marchés publics*

- [Avis aux fournisseurs du gouvernement du Québec - Volume 4, numéro 5, été 2002](#)
- [Exigences contractuelles en matière d'assurance de la qualité - Volume 3, numéro 4, été 2001](#)
- [Exigences des normes ISO 9000 dans le domaine de la construction – Volume 2, numéro 1, février 2000](#)
- [Ajouts d'exigences de normes ISO dans le domaine de la construction – Volume 1, numéro 4, septembre 1999](#)

Des liens utiles

- Association canadienne de normalisation (www.csa-intl.org/onlinestore)
- BNQ (www.criq.qc.ca/bnq)
- CIEC (www.constructo.ca)
- Conseil canadien des normes (www.ccn.ca)
- Forum international de l'accréditation (www.iaf.nu)
- ISO (www.iso.ch/iso/fr/isoonline.frontpage)
- SEAO (www.seao.ca)
- Mouvement québécois de la qualité (www.qualite.qc.ca)
- Portail ISO Québec (www.isoquebec.ca)
- World Preferred Registry (www.worldpreferred.com)

▲ [Haut de la page](#)

[[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Contactez-nous !](#) | [Aide](#) | [Documentation](#) | [Recherche](#)] [[Emplois au gouvernement : réguliers et occasionnels](#)] [[GIRES](#)]
[[Ministre](#) | [Secrétariat](#) | [Budget de dépenses](#) | [Ressources humaines](#) | [Inforoute gouvernementale](#) | [Marchés publics](#) | [Services gouvernementaux](#)]

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Questions et réponses

« ISO 9000 est-elle une série de normes associées aux spécifications d'un produit? »

ISO n'est pas une norme de produit ; elle couvre des éléments de gestion et d'assurance qualité liés au système qualité de l'organisation.

« ISO 9000 est un sujet à la mode dont on n'entendra plus du tout parler dans peu de temps... »

C'est faux! Cette série de normes est désormais exigée par les gouvernements et les grands donneurs d'ordre (ex. Hydro-Québec, Bombardier, IBM, Prévost Car inc., Pratt & Withney, etc.) à certains de leurs fournisseurs; la plupart s'entendent d'ailleurs pour l'étendre à la majorité de leurs fournisseurs dans un avenir rapproché.

« Quels avantages la normalisation internationale offre-t-elle aux entreprises? »

L'adoption généralisée des normes internationales signifie que les fournisseurs peuvent fonder l'élaboration de leurs produits et services sur des documents de référence qui ont une large reconnaissance.

« Les normes ISO ne sont pas gratuites. Pourquoi? »

L'élaboration, la publication et la diffusion des normes ISO sont onéreuses. Il faut par conséquent trouver de l'argent pour les financer. Le système en vigueur qui demande aux utilisateurs de payer pour les normes qu'ils utilisent permet non seulement de contribuer au soutien du processus d'élaboration.

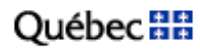
« Quels avantages la normalisation internationale offre-t-elle aux clients? »

Pour les clients, la comptabilité des techniques au plan mondial, gage de produits et services fondés sur des normes internationales, leur procure un éventail d'offres plus large et leur permet de bénéficier de l'effet de la concurrence entre fournisseurs.

« Combien coûte l'implantation de la norme ISO 9000? »

Il est difficile de déterminer un prix, car plusieurs facteurs doivent être considérés. La taille de l'entreprise, l'utilisation de ressources externes ou non, le marché (l'offre et la demande dans le domaine de la certification) sont des facteurs qui influenceront le prix. Vous devez magasiner afin de trouver les entreprises qui pourront le mieux répondre à vos besoins.

Source : Site Internet ISO et Secrétariat du Conseil du trésor



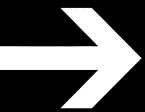


ISO 9000

Des normes de systèmes de management de la qualité



Le gouvernement du Québec
et les normes ISO 9000,
une plus-value contractuelle



ISO 9000

Des normes de systèmes de management de la qualité

Le gouvernement du Québec
et les normes ISO 9000
une plus-value contractuelle

Rédaction

Sous-secrétariat aux marchés publics

Édition

Direction des communications

Dépôt légal – 4^e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-39923-4

Octobre 2002

Table des matières

Les normes ISO 9000 au Québec : une histoire	4
Qu'est-ce que l'ISO?	4
Pourquoi les normes ISO?	5
Une décision éclairée	5
10 bonnes raisons d'implanter un système de management de la qualité	6
D'hier à aujourd'hui	7
Forum d'échange multisectoriel sur l'assurance de la qualité dans le domaine de la construction	8
Les spécialités couvertes par les exigences des normes ISO 9000 au gouvernement du Québec	9
Hydro-Québec	10
Réseau de la santé	10
Réseau de l'éducation	10
Le monde municipal	10
Questions et réponses	11
Statistiques	12
Mise en œuvre des normes ISO	13
Formation offerte	14
Témoignages	15

Les normes ISO 9000 au Québec : une histoire

Les objectifs visés par le gouvernement en matière de qualité sont de moderniser les pratiques contractuelles, d'accroître la compétitivité des fournisseurs et d'obtenir l'assurance de la satisfaction de ses besoins et de ses exigences.

Pour ce faire, le 30 septembre 1991, le gouvernement du Québec dévoilait sa pièce maîtresse en ce qui a trait à la recherche de la qualité :

« LA CHARTE QUÉBÉCOISE DE LA QUALITÉ TOTALE ».

En vertu de cette charte, le gouvernement québécois s'engageait à :

- 1) *Créer des conditions favorables à l'implantation de la qualité totale en entreprise.*
- 2) *Inciter les fournisseurs du gouvernement à entreprendre une démarche de qualité totale.*
- 3) *Utiliser les maisons d'enseignement, pour inculquer à la relève une véritable culture de la qualité.*
- 4) *Étendre la gestion de la qualité à la fonction publique québécoise.*
- 5) *Offrir aux entreprises des programmes de formation professionnelle répondant mieux à leurs besoins et à leurs exigences et les soutenir dans leurs initiatives en matière de formation.*

Depuis 1995, le gouvernement du Québec, par sa réglementation sur les contrats d'approvisionnement, de construction et de services des ministères et des organismes publics, exige que le système qualité de ses fournisseurs dans certains domaines stratégiques soit enregistré auprès d'un registraire reconnu selon la norme ISO 9000. Cette exigence vise principalement à obtenir l'assurance que les fournisseurs du gouvernement du Québec répondent à toutes les exigences des contrats gouvernementaux et à promouvoir la compétition des fournisseurs québécois sur les marchés nationaux et internationaux.

Qu'est-ce que l'ISO ?

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation regroupant quelque 158 pays, à raison d'un organisme par pays.

L'ISO est une organisation non gouvernementale créée en 1947. Elle a pour mission de favoriser le développement de la normalisation et des activités connexes dans le monde, en vue de faciliter entre les nations les échanges de biens et services et de développer la coopération dans les domaines intellectuel, scientifique, technique et économique.

Les travaux de l'ISO aboutissent à des accords internationaux qui sont publiés sous la forme de Normes internationales.



Pourquoi les normes ISO ???

- 1) Utilisation de standards internationaux
- 2) Mondialisation des marchés
- 3) Pratique déjà en vigueur dans l'industrie



Une décision éclairée

La mondialisation des marchés, l'élimination des barrières au commerce interprovincial et la mobilité croissante de la main-d'œuvre, des produits et des services ainsi que la rapidité des changements technologiques sont des réalités avec lesquelles les entreprises et les grands donneurs d'ouvrage doivent composer.

La démarche entreprise par le gouvernement du Québec auprès de ses fournisseurs doit leur permettre de produire des biens et des services répondant exactement aux besoins de leur clientèle et surtout d'augmenter leur compétitivité sur les marchés actuels et à venir. Tous ont avantage à adopter les normes ISO 9000 et à poursuivre une démarche d'amélioration continue de la qualité.

10 bonnes raisons d'implanter un système de management de la qualité

Le choix d'une norme reconnue au niveau international, un choix logique pour :

- 1) accroître la satisfaction des clients, améliorer votre image de marque et revitaliser vos ventes ;
- 2) se distinguer de la concurrence ;
- 3) faciliter l'exportation de vos produits ou services ;
- 4) ajouter de la valeur à vos produits ou services aux yeux de vos clients ;
- 5) améliorer les relations avec les clients et les fournisseurs ;
- 6) maîtriser les variations de vos processus internes et tendre vers l'amélioration continue ;
- 7) favoriser les échanges et les communications entre les équipes de travail ;
- 8) avoir une meilleure compréhension des rôles et responsabilités de chacun ;
- 9) donner un sentiment de fierté aux employés ;
- 10) réduire les coûts et les délais résultant des non-conformités.

D'hier à aujourd'hui

Dès 1975, au Québec, des systèmes qualité ont été élaborés, implantés et audités par les clients dans de nombreuses grandes entreprises canadiennes afin de pouvoir produire et exporter des équipements du secteur de l'énergie d'une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars.

Doze ans plus tard, en 1987 apparaissait la première édition de la série des normes ISO 9000 (Gestion et assurance de la qualité); le concept de l'indépendance de l'inspection a disparu. En permettant l'autocontrôle, ISO ouvre la voie vers la qualité totale.

Le 30 septembre 1991, le gouvernement du Québec dévoile sa pièce maîtresse en matière de recherche de la qualité : « La charte québécoise de la qualité totale ».

En 1993, le Secrétariat du Conseil du trésor a mis en place un plan d'action concerté entre les fournisseurs, les associations de fournisseurs et les principaux donneurs d'ouvrage (secteurs des biens, des services et de la construction) qui aura permis de fixer des cibles stratégiques.

Le 23 juin 1994, première rencontre pour établir les exigences du gouvernement du Québec fondée sur les normes ISO 9000 dans le secteur de la construction.

Le 3 février 1995, mise en place d'une importante structure de concertation : « **Le Forum d'échange multisectoriel sur l'assurance de la qualité dans le domaine de la construction** ».

Entrée en vigueur des exigences des normes ISO 9000 dans divers domaines : bitumes et enrobés bitumineux (**juin 1995**), fournitures de bureau, mobilier, emballage, bois d'œuvre, route et signalisation (**décembre 1995**), services professionnels en informatique, ingénierie des sols et matériaux, génie civil (**avril 1996**), services d'impression (**septembre-décembre 1996**), services d'entretien ménager (**septembre 1996**) et formes métalliques liées aux routes (**octobre 1996**).

Le 8 novembre 1996, le Secrétariat du Conseil du Trésor a annoncé officiellement, lors du Congrès annuel du Mouvement québécois de la qualité, la mise en place des exigences des normes ISO 9000 dans le secteur de la construction à l'intérieur des contrats gouvernementaux.

Le 5 août 1999, entrée en vigueur des exigences aux normes ISO 9000 pour les services professionnels reliés à la construction.

Le 1^{er} février 2000, les exigences des normes ISO 9000 sont obligatoires pour les entrepreneurs en construction désirant obtenir des contrats gouvernementaux.

Le 15 décembre 2000, de nouvelles normes ISO 9000 ont été adoptées et une règle internationale a été établie par le Forum international de l'accréditation (IAF), l'organisme international chargé de la reconnaissance des certificats d'enregistrement des systèmes qualité. La règle concerne l'enregistrement des systèmes qualité. Elle énonce notamment que :

- ISO 9001:2000 annule et remplace les éditions 1994 des normes ISO 9001, ISO 9002 et ISO 9003;
- La durée maximale de validité des certificats délivrés selon les éditions 1994 des normes ISO 9001, ISO 9002 et ISO 9003 sera de trois ans à partir du 15 décembre 2000;
- Les organismes d'enregistrement membres du programme international de reconnaissance des certificats ISO 9000 sont tenus de se conformer à cette règle et d'inciter leurs clients à réaliser la migration vers la nouvelle norme.

Dans le respect de cette règle, dès le **15 décembre 2003**, seule la norme ISO 9001:2000 sera retenue par le gouvernement du Québec pour répondre à ces exigences à l'égard de la validité des certificats ISO 9000.

Il est donc primordial pour un fournisseur de se conformer aux exigences de la nouvelle norme ISO 9001:2000 avant le **15 décembre 2003**, afin de maintenir ainsi son accès aux marchés gouvernementaux.

Le 20 septembre 2001, la Corporation d'hébergement du Québec a incorporé dans son Règlement sur les contrats de construction l'exigence ISO 9000.

Forum d'échange multisectoriel sur l'assurance de la qualité dans le domaine de la construction

En partenariat avec le Secrétariat du Conseil du trésor, le Forum regroupe les grands donneurs d'ouvrage publics et parapublics (11), les entrepreneurs (6), les ordres professionnels (3) et les organisations syndicales (4).

Les objectifs du Forum

- Échanger des renseignements
- Partager des expériences vécues
- Identifier des difficultés à surmonter
- Dégager des avenues de solutions

Le tout se fait dans un esprit de recherche de consensus en vue d'harmoniser les pratiques contractuelles et les démarches qualité.

Les membres du Forum

Donneurs d'ouvrage : Corporation d'hébergement du Québec (CHQ)
Hydro-Québec (HQ)
Ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM)
Ministère de l'Éducation (MEQ)
Ministère des Transports (MTQ)
Société d'habitation du Québec (SHQ)
Société immobilière du Québec (SIQ)
Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)

Entrepreneurs : Association béton Québec (ABQ)
Association de la construction du Québec (ACQ)
Association patronale des entreprises en construction du Québec (APECQ)
Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ)
Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec (APCHQ)
Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec (APMLQ)
Corporation des entrepreneurs généraux du Québec (CEGQ)

Professionnels : Association canadienne des laboratoires d'essais (ACLE)
Association des ingénieurs-conseils du Québec (AICQ)
Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ)

Syndicats : Centrale des syndicats démocratiques (CSD)
Fédération CSN-Construction (CSN)
FTQ-Construction (FTQ)
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)

Autres : Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)
Régie du bâtiment du Québec (RBQ)
Secrétariat du Conseil du trésor (SCT)

Les spécialités* couvertes par les exigences des normes ISO 9000 au gouvernement du Québec

Bitumes et enrobés bitumineux pour la construction routière : Bitumes destinés à la fabrication d'enrobés; bitumes fluidifiés; émulsions de bitumes; enrobés bitumineux.

Bois d'œuvre : Bois d'œuvre traité sous pression.

Emballage : Boîtes à documents conformes à la spécification DGA-S-8115-1.

Formes métalliques liées aux routes : Fûts et potences en acier galvanisé pour éclairage routier; fûts et potences en aluminium pour éclairage routier; glissières de sécurité en acier galvanisé; poteau à section circulaire en aluminium pour signalisation routière latérale et portiques en aluminium pour la signalisation routière aérienne; profilés d'aluminium pour panneaux de signalisation; tours hauts-mâts et couronnes mobiles en acier galvanisé pour éclairage routier.

Fourniture de bureau : Chemises de classement non suspendues conforme aux spécifications DGA-S-7530-3.

Mobilier : Ameublement en système intégré, constitué de cloisons amovibles électrifiables et de composantes de mobilier suspendues aux cloisons ou autoportantes; armoires, bibliothèques et présentoirs en métal; chaises et fauteuils conformes à la spécification DGA-S-7110-5000; classeurs latéraux en métal; mobilier de bureau et de bureautique normalisé, fabriqué à partir de panneaux de particules de bois, fini stratifié ou mélamine, conforme aux spécifications DGA-S-7110, séries 0100, 2000 et 3000.

Route et signalisation : Coffrets pour feux de circulation; peinture alkyde pour le marquage des routes.

Tuyaux : Tuyaux de tôle ondulée en acier galvanisé pour la canalisation de ponceaux.

Services professionnels liés à la construction de bâtiments : Acoustique; génie civil du bâtiment; génie mécanique et électrique du bâtiment; gérance de projet; systèmes d'entretien préventif.

Génie civil lié aux routes, ponts, quais et barrages : Génie de barrage de niveau complexe; génie maritime; génie routier; ingénierie des ponts.

Génie civil lié aux aéroports : Étude d'opportunité; plans et devis; surveillance des travaux.

Ingénierie des sols et matériaux : Essais de caractérisation de granulats; essais de performance des granulats; inventaire structural des chaussées; mécanique des chaussées; mécanique des sols; mécanique des sols et vérification de la qualité des sols et du béton de ciment; reconnaissance des sols (études pédologiques); vérification de la qualité des métaux; vérification de la qualité des sols; vérification de la qualité du béton bitumineux; vérification de la qualité du béton de ciment.

Services professionnels – Technologies de l'information : Conception de systèmes d'information; conseil en matériel et logiciel; entretien de systèmes d'information; gestion de centre de traitement; gestion et planification des technologies de l'information; réalisation de systèmes d'information; sécurité informatique.

Services auxiliaires – Impression : Impression de formulaires de chèques; impression et reproduction de documents (niveau de qualité « informatif » ou « bureau », niveau de qualité « soigné » ou « prestige »).

Services auxiliaires – Services d'entretien ménager : Entretien ménager général.

Environnement : Caractérisation des lieux potentiellement contaminés; étude d'impact en environnement; restauration des lieux contaminés.

Entrepreneurs en construction de bâtiments : Pour les secteurs commercial, industriel et institutionnel; pour le secteur résidentiel.

Entrepreneurs en construction liés à la sécurité du réseau routier : Construction de dispositifs de retenue; construction de murs; construction de ponts, de ponceaux et de passerelles; construction de systèmes d'éclairage; construction de systèmes de signalisation; construction de tunnels; marquage des chaussées.

*Pour de plus amples renseignements, voir sur le site Web des marchés publics l'annexe I du Règlement sur les contrats d'approvisionnement, de construction et de services des ministères et des organismes publics.

Hydro-Québec

Depuis plus de vingt ans, des exigences d'assurance de la qualité sont contenues aux contrats des fournisseurs stratégiques d'Hydro-Québec.

Dans le contexte de son programme qualité corporatif et de ses stratégies de mise en place de nouvelles pratiques d'affaires avec ses fournisseurs, Hydro-Québec s'est doté en 1994, d'une orientation qualité pour ses approvisionnements qui impose aux fournisseurs de biens et services stratégiques un enregistrement de leurs systèmes qualité auprès d'un registraire reconnu selon la norme ISO 9000 pertinente.

Cette exigence constitue une condition d'octroi de contrat et est en fonction depuis 1996 pour les fournisseurs de biens stratégiques et de services professionnels. Elle s'applique depuis 1997 aux entrepreneurs en liens contractuels directs pour le domaine de la construction, l'entretien, la réfection et le démantèlement des ouvrages de production et de transport.

Les entrepreneurs réalisant des travaux de construction et d'entretien du réseau de distribution relatifs aux lignes aériennes, tirage de câbles souterrains, implantation de poteaux et ancrages et construction de massifs, conduits et structures souterraines (partie civile) doivent se conformer aux exigences de certification ISO 9000 depuis 1999. Les entreprises réalisant des activités de maîtrise de la végétation dans les emprises de lignes de distribution doivent également se conformer à cette exigence depuis l'an 2000.

Réseau de la santé

Dans le réseau de la santé, les établissements et les régies régionales du MSSS préparent un projet de règlement sur les contrats de construction d'immeubles, lequel prévoit des exigences en regard des normes ISO 9000.

Réseau de l'éducation

Le ministère de l'Éducation (MEQ) recommande l'intégration des exigences des normes ISO 9000 aux contrats de construction. Aussi, le MEQ prévoit amender les règlements sur les contrats de construction des commissions scolaires, des cégeps et des universités dans un avenir rapproché.

Le monde municipal

Le ministère des Affaires municipales et de la Métropole (MAMM) a invité les municipalités à harmoniser les règles qui s'appliquent aux fournisseurs québécois dans le domaine de la construction municipale avec celles que le gouvernement a mis en place. Dans cette perspective, le ministère a proposé aux deux unions municipales [l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM)] d'assujettir les travaux de construction municipaux subventionnés aux exigences des normes ISO 9000.

Questions et réponses *

« *ISO 9000 est-elle une série de normes associées aux spécifications d'un produit?* »

ISO n'est pas une norme de produit; elle couvre des éléments de gestion et d'assurance qualité liée au système qualité de l'organisation.

« *ISO 9000 est un sujet à la mode dont on n'entendra plus du tout parler dans peu de temps...* »

C'est faux! Cette série de normes est désormais exigée par les gouvernements et les grands donneurs d'ordre (ex. Hydro-Québec, Bombardier, IBM, Prévost Car inc., Pratt & Withney, etc.) à certains de leurs fournisseurs; la plupart s'entendent d'ailleurs pour l'étendre à la majorité de leurs fournisseurs dans un avenir rapproché.

« *Quels avantages la normalisation internationale offre-t-elle aux entreprises?* »

L'adoption généralisée des normes internationales signifie que les fournisseurs peuvent fonder l'élaboration de leurs produits et services sur des documents de référence qui ont une large reconnaissance.

« *Les normes ISO ne sont pas gratuites. Pourquoi?* »

L'élaboration, la publication et la diffusion des normes ISO sont onéreuses. Il faut par conséquent trouver de l'argent pour les financer. Le système en vigueur qui demande aux utilisateurs de payer pour les normes qu'ils utilisent permet de contribuer au soutien du processus d'élaboration.

« *Quels avantages la normalisation internationale offre-t-elle aux clients?* »

Pour les clients, la compatibilité des techniques au plan mondial, gage de produits et services fondés sur des normes internationales, leur procure un éventail d'offres plus large et leur permet de bénéficier de l'effet de la concurrence entre fournisseurs.

« *Combien coûte l'implantation de la norme ISO 9000?* »

Il est difficile de déterminer un prix, car plusieurs facteurs doivent être considérés. La taille de l'entreprise, l'utilisation de ressources externes ou non, le marché (l'offre et la demande dans le domaine de la certification) sont des facteurs qui influenceront le prix. Vous devez magasiner afin de trouver les services qui pourront le mieux répondre à vos besoins.

* source : site web ISO et Secrétariat du Conseil du trésor

Statistiques

Au Québec :

- Selon « The McGraw-Hill Companies - 2000 », durant la période de 1995-2000, la croissance annuelle moyenne du nombre d'enregistrement ISO 9000 fut de 50 % (passant ainsi de 500 enregistrements à 3370) depuis l'entrée en vigueur des exigences des normes ISO 9000 par le gouvernement du Québec, en 1995. **Le Québec se classe présentement au 2^e rang au Canada, derrière l'Ontario.**
- En ce qui concerne l'Amérique du Nord, **le Québec, se classe au 3^e rang.** (Source : site Web du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, <http://www.mic.qc.ca/competitivite/fr/strategie-formation-01.html>.)
- Selon une enquête sur les systèmes de qualité ISO 9000 de l'AIPCR-Québec (Association mondiale de la route) dans la construction routière québécoise (automne 1997), le taux de satisfaction du processus d'enregistrement varie de « bon » à « excellent » dans une proportion de 98 %. (Source : Serge Jacques, ing. M. Sc. A. du MTQ pour le comité AIPCR-Québec, Avril 1998.)
- Une étude d'Hydro-Québec effectuée en 1998 sur la mise en application des orientations ISO 9000 nous permet de constater que, globalement, dans une proportion de 94 % et plus, les fournisseurs ont une meilleure maîtrise de la qualité (95 %), démontrent une meilleure conformité aux exigences d'Hydro-Québec (97 %), sont satisfaits de leur système qualité ISO 9000 (94 %) et considèrent que le rendement des investissements est d'environ 50 % après 30 mois. Cette même étude soulève que plus de 50 % des fournisseurs certifiés ont bénéficié de cette accréditation en ce qui a trait à l'ouverture des marchés. (Source : Bilan de la mise en application..., Direction de l'approvisionnement, Décembre 1998, Hydro-Québec.)

À l'échelle internationale :

- Au 31 décembre 2000, le total mondial des certificats ISO 9000 délivrés était de 408 631, soit une augmentation de près de 20 % par rapport à l'année précédente.
- Le nombre de pays dans lesquels les certifications ISO 9000 ont été délivrées en 2000 est passé de 150 à 158.
- La Chine est passée de la troisième à la première place pendant l'année 2000, avec une augmentation de 10 548 certificats émis.

(Source : <http://iso.ch/iso/fr/commcentre/pressreleases/2001/Ref798.html>.)

Mise en œuvre des normes ISO

La mise en œuvre des normes ISO représente un important projet pour votre organisation. Il convient de bien se préparer et de bien gérer ce changement.

À cet effet, voici un **projet type*** des grandes phases de la mise en application des normes ISO dans une organisation.

1. **Décision et engagement de la direction**

L'autorité et la participation de la direction jouent un rôle moteur dans la planification stratégique, la planification de projet et la mise en œuvre. Il convient d'élaborer le plan d'entreprise dès le début, conformément à la stratégie de l'organisme. Ce plan doit :

- *expliquer le but de la mise en œuvre;*
- *décrire les objectifs et les restrictions;*
- *décrire les éléments livrables au sein du processus;*
- *indiquer les ressources nécessaires (y compris les ressources humaines, matérielles et financières);*
- *indiquer les coûts globaux;*
- *indiquer le choix du moment du projet.*

À l'étape de la mise en œuvre, il est recommandé à la direction :

- *de piloter l'évolution du projet;*
- *de déterminer les mesures nécessaires pour maintenir le projet dans la bonne voie, y compris l'allocation des ressources;*
- *de déterminer les mesures nécessaires pour assurer un maximum de possibilités;*
- *de reconnaître les leçons apprises;*
- *d'intégrer les changements, les leçons apprises, etc. dans le processus d'amélioration continue.*

2. **Planification de projet et attribution des responsabilités**

Puisque la plupart des organismes doivent se limiter à des ressources à temps partiel, il ne faut pas prendre à la légère la période de mise en œuvre de la norme ISO. Pour cette raison, le plan de projet devrait :

- *jalonner le projet;*
- *nommer les participants;*
- *indiquer quand et comment les ressources seront affectées;*
- *expliquer comment le succès sera mesuré.*

3. **Formation des ressources clés**

Les organismes présentent généralement trois besoins de formation distincts :

- *une vue d'ensemble de l'ISO, à l'étape de la planification stratégique;*
- *une pleine compréhension, de la part du responsable de projet et des coordonnateurs de l'élaboration du système, du lien entre l'ISO et chaque fonction au sein de l'organisme;*
- *les auditeurs internes doivent recevoir une formation sur la norme ISO et l'exécution des audits.*

4. **Évaluation interne initiale**

C'est le point de départ pour l'évaluation des progrès et elle permet de se concentrer sur les éléments qui nécessitent une amélioration.

5. **Préparation de la documentation**

À cette étape, il convient de recueillir tous les renseignements pertinents reliés aux processus et à leurs corrélations. La préparation et l'utilisation de la documentation sont destinées à être des activités dynamiques à valeur ajoutée élevée.

6. **Mise en œuvre des procédures**

La transposition des processus et des procédures en action peut demander du temps, les gens pouvant s'adapter lentement aux différentes façons d'exploiter les processus de gestion et de production. Il arrive parfois que le texte de la procédure doive être modifié pour refléter les pratiques quotidiennes.

7. **Audit interne ou évaluation préalable**

Une fois les processus et les procédures établis de façon définitive et mis en œuvre, un audit des fonctions permettra de reconnaître les problèmes qui n'avaient jamais été signalés auparavant. Cet audit devrait être effectué par une personne ayant reçu une formation sur le processus d'audit et qui n'a pas participé à l'établissement de la procédure auditée; cette dernière est supervisée par le responsable de la mise en œuvre du système qualité.

8. **Audit d'enregistrement**

Dans le cadre du processus d'enregistrement, toutes les exigences pertinentes de l'ISO peuvent faire l'objet de l'audit. La durée de l'audit dépend de facteurs variables, notamment certaines exclusions, la taille de l'organisme et le nombre d'employés.

Félicitations! Vous avez obtenu votre enregistrement et vos clients sont satisfaits. Ce n'est qu'une première étape sur la longue route qui mène vers la qualité totale.

Note : prévoir un échéancier de 12 à 20 mois pour l'implantation et l'enregistrement auprès d'un registraire reconnu par le Conseil canadien des normes

* Guide ISO 9000, Association canadienne de normalisation, 3^e édition, septembre 2001.

Formation offerte

Un comité de travail formé des principaux donneurs d'ouvrage (Hydro-Québec, Société immobilière du Québec, ministère des Transports du Québec et Secrétariat du Conseil du trésor) en collaboration avec le Groupe CFC ont mis en place un premier cours en 1999.

1^{er} cours

« Gestion de projets de construction dans un environnement ISO 9000 »

But : Intégrer, dans le cycle de gestion de projet applicable au domaine de la construction, les exigences de référentiel ISO 9000 en utilisant le guide ISO 10006.

Objectifs d'apprentissage :

- Connaître les phases du cycle de gestion de projet dans un environnement ISO.
- Comprendre les rôles et les responsabilités des divers intervenants dans le cycle de gestion de projet dans un environnement ISO 9000 (chargé de projet, client, fournisseur).
- Diagnostiquer les écarts d'intégration entre les pratiques de la gestion de projet et le système qualité de l'entreprise.

Ce même comité de travail est présentement à élaborer le contenu d'un deuxième cours dans le domaine de la construction, qui devrait être offert au printemps 2003.

2^e cours

« Gérer les nouvelles relations contractuelles dans un environnement ISO 9000 »

But : Maîtriser les pratiques exigées dans le domaine de la construction par les donneurs d'ouvrage en harmonisant leur mode de gestion dans le contexte de leur réalité respective avec les normes ISO 9000.

Objectifs d'apprentissage :

- Familiariser les participants à la gestion des nouvelles relations contractuelles associées à l'environnement ISO 9000, et ce, tant pour les donneurs d'ouvrage que pour les fournisseurs.
- Comprendre l'importance d'exploiter de façon optimale le potentiel du système de management de la qualité tout au long du processus d'acquisition.

Témoignages

M. Yvon Godin, vice-président à la qualité, Affaires corporatives chez CGI, invité à l'occasion du Forum canadien des marchés publics 2000, nous indique : « *En 1994, CGI devenait la **première entreprise de services en technologies de l'information en Amérique du Nord** à bénéficier de la certification ISO 9001 pour son cadre de gestion des mandats. **La certification ISO présente de nombreux avantages.** Entre autres, elle nous force à garder des traces de ce que nous faisons. Une des questions les plus fréquente est : **“Comment faites-vous pour gérer votre forte croissance?”** Notre réponse, spontanément, est essentiellement la même : **“Grâce à nos processus certifiés ISO 9001.”** »*

M. Jean St-Arnaud, directeur de projets pour la firme Arno, lors du Forum canadien des marchés publics 2000, nous a fait ces quelques commentaires sur l'application de la norme ISO 9002 au sein de son entreprise. « **Depuis août 1997, on peut affirmer que la mise en œuvre de la norme ISO dans nos opérations a fortement contribué à l'amélioration de nos processus d'opération. La norme ISO demeure un excellent moyen de contrôler et de diminuer les coûts pour une entreprise et assure la satisfaction des clients.** »

« *Pour nous, ISO (9000) est un moyen très utile pour assurer que l'orchestre tout entier joue la même partition. **Il ne garantit pas une bonne exécution, mais assure les conditions fondamentales d'une bonne exécution.*** » M. Murray Duffin, vice-président et directeur, TQM, SGS-Thomson Microelectronics, France-Italie, lauréat 1997 du Prix européen de la qualité (EQA), extrait d'un article ISO 9000 info, intitulé : « Le lauréat du Prix EQA, grand utilisateur des normes ISO 9000 et ISO 14 000 ».

« **Chaque dollar investi est recouvert au quadruple si l'implantation de la norme est bien réalisée.** » M. Robert Doré, coordonnateur à la qualité des services, Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures, Canada, extrait d'un article ISO 9000 info, intitulé : « Le service public de l'an 2000 avec ISO 9000 : une municipalité canadienne ouvre la voie ».

Selon, M. Jean-Marc Simard, directeur de la Direction de la gestion de projet à la Société immobilière du Québec, « *Ce que nous avons particulièrement apprécié des normes ISO 9001, c'est la simplicité des principes qu'elles soutiennent : **DITES CE QUE VOUS FAITES, FAITES CE QUE VOUS DITES ET GARDEZ-EN LA TRACE.*** » Extrait du bulletin d'information de l'Association québécoise des gestionnaires immobiliers municipaux et gouvernementaux (AQGIMQ), février 2001.

M^{me} Marie-Claude Houle, présidente de Construction EBC, rapporte que son entreprise a fait le saut à la norme ISO 9002 il y a cinq ans. Elle considère que cette exigence est une bonne chose « **parce que c'est une façon de mettre les choses en ordre et de faire le ménage dans les pratiques de gestion** ». Extrait de la revue Construire – Le magazine de l'Association de la construction du Québec, mars-avril 2002.

« **ISO introduit le principe de la responsabilité accrue de l'entrepreneur et une forme de complémentarité entre le donneur d'ouvrage et son fournisseur** » explique M. Gilles Béland, coordonnateur du dossier qualité ISO à Hydro-Québec. Extrait de la revue Construire – Le magazine de l'Association de la construction du Québec, mars- avril 2002.

M. Serge Jacques, Ing., M.Sc.A., ministère des Transports du Québec, Direction du soutien des infrastructures, Service de la qualité et des normes. « **Au ministère des Transports du Québec, les normes ISO sont considérées comme d'excellents outils pour élaborer une approche de gestion contractuelle innovatrice.** » Forum Qualité, Printemps-Été 2002.

Notes

ISO : www.iso.ch/iso/fr/isonline.frontpage

Conseil canadien des normes : Téléphone : 1 800 267-8220 Adresse internet : www.ccn.ca

Forum international de l'accréditation (IAF) : www.iaf.nu

Portail ISO Québec : www.isoquebec.ca

Mouvement québécois de la qualité : www.qualite.qc.ca

Association canadienne de normalisation : www.csa-intl.org/onlinestore



Pour de plus amples renseignements

Vous pouvez nous joindre au Secrétariat du Conseil du trésor,
Direction des politiques de marchés publics, Service de la réglementation en biens et services.

Téléphone : (418) 644-3421

Télécopieur : (418) 643-2987

Adresse internet : www.tresor.gouv.qc.ca/marchespublics

Courriel : reglementation@sct.gouv.qc.ca

**Secrétariat
du Conseil du trésor**

Québec





> [Marchés publics](#) > [Faire affaire avec les ministères et organismes du gouvernement du Québec](#)

À propos du
Sous-secrétariat
aux marchés publics

Acheteurs

Fournisseurs

Pages vedettes

Faire affaire avec
les ministères
et organismes

Documents types
d'appels d'offres
pour les
acheteurs publics

Partenariats
public-privé

Normes ISO

Pour nous joindre

Pour obtenir plus de renseignements sur les façons de faire affaire avec le gouvernement du Québec, il suffit de communiquer avec :

Service du fichier

Secrétariat du Conseil du trésor
Édifice H
875, Grande Allée Est, section 3-B-2
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : (418) 643-8463
Sans frais : 1 877 767-2525
Télécopieur : (418) 646-4613
Courriel : fichier.fournisseurs@sct.gouv.qc.ca

Pour des renseignements sur les autres services du Secrétariat du Conseil du trésor :

Direction des communications
Secrétariat du Conseil du trésor
Édifice H
875, Grande Allée Est, section 1-C-1
Québec (Québec)
G1R 5R8

Téléphone : (418) 643-1529
Télécopieur : (418) 643-9226
Adresse de courrier électronique : communication@sct.gouv.qc.ca

▲ [Haut de la page](#)

[[Accueil](#) | [Plan du site](#) | [Contactez-nous !](#) | [Aide](#) | [Documentation](#) | [Recherche](#)] [[Emplois au gouvernement : réguliers et occasionnels](#)] [[GIRES](#)]
[[Ministre](#) | [Secrétariat](#) | [Budget de dépenses](#) | [Ressources humaines](#) | [Inforoute gouvernementale](#) | [Marchés publics](#) | [Services gouvernementaux](#)]